

Noël est déjà là !

Chères Limersheimois, Chers Limersheimois,

Avec l'automne, notre paysage s'est paré de couleurs magnifiques mais l'hiver approche et Noël est déjà tout près, aiguissant l'impatience des petits comme des grands. Une période traditionnelle où se retrouvent plusieurs générations d'une même famille autour d'un bon repas.

Aussi, c'est avec grand plaisir et sincérité que je vous présente en mon nom personnel, au nom de mes collègues du Conseil Municipal et au nom des agents de notre commune tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches pour cette année 2017 qui commencera dans quelques jours.

Comme les années précédentes, 2016 a été une année riche en manifestations, qu'elles aient été organisées par la municipalité ou les associations communales.

La lecture de ce bulletin annuel vous permettra de les retrouver en détail, et si par hasard vous les découvriez, sachez que c'est avec un réel plaisir que les organisateurs vous y accueilleront en 2017.

Afin de vous faciliter la gestion de votre agenda, vous trouverez en page 38 une liste exhaustive des manifestations prévues à ce jour.

Que tous les bénévoles contribuant au dynamisme communal soient ici sincèrement et chaleureusement remerciés.

2016 a également vu la réalisation d'un certain nombre de travaux plus ou moins conséquents qui vous sont présentés dans les pages 17 à 19.

La lecture de ce bulletin annuel vous permettra également de prendre connaissance de ce qui fait tout simplement partie de la vie d'une commune.



L'année 2017 va débuter par le recensement. Je souhaite que vous réserviez le meilleur accueil à Mme Marie-Jeanne HENNES, notre agent recenseur qui vous rendra visite. Se faire recenser est important car cela permet à notre commune de bénéficier des dotations budgétaires de l'État et vous savez toute l'importance de ces moyens dans la gestion financière communale.

À toutes et à tous, je vous souhaite une excellente année 2017, sous le signe visible du bien vivre ensemble, du partage et de la solidarité.

Viel Glück im Nèije Jöhr!

Votre Maire, Stéphane SCHAAL

Table des matières

MOT DU MAIRE.....	1
TABLE DES MATIERES	2
FINANCES COMMUNALES	3
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2016	5
AU-REVOIR STEPHANIE, BIENVENUE ANNA	10
REMERCIEMENT POUR LA CHARRETTE	10
ETAT CIVIL	11
PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES 2016	13
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.....	15
TRAVAUX COMMUNAUX.....	17
RECENSEMENT	20
LUMIERES NOCTURNES	21
LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN	23
RENATURATION DE LA SCHEER	25
DES NOUVELLES DE NOTRE ENGAGEMENT « ZERO PESTICIDE »	27
JARDINAGE NATUREL	28
BIBLIOTHEQUE.....	29
EFFECTIFS DES ECOLES.....	30
A L'ECOLE DE LIMERSHEIM.....	31
FETE DES VOISINS.....	33
EVENEMENTS 2016	35
COMITE DES FETES - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017.....	38
CONCOURS MAISONS FLEURIES	39
ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE - LIMERSHEIM.....	41
LA PIECE DE THEATRE 2016 : KAMINFAJER, STACKELETRAJER !!	42
FOYER CLUB ST DENIS	43
PARENTS ASSOCIES DE LIMERSHEIM.....	44
SAPEURS-POMPIERS	45
LA VIE PAROISSIALE	47
ASSOCIATION FRUITS FLEURS LEGUMES ET NATURE.....	51
LA FIBRE A LIMERSHEIM : DANS UN AN... AU PLUS !	54
LIVRE AU FIL DU TEMPS	55
UN PEU D'HISTOIRE : LES EPICERIES.....	56
SOUVENIR DE LILIANE VIGNERON.....	57
LE BLOC-NOTES	59
LES ASSOCIATIONS.....	61

Finances communales

Compte Administratif 2015

Le Compte Administratif 2015 se clôture avec un excédent de 214 720,00 € à reporter au Budget Primitif 2016, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence de l'Adjointe au Maire, Madame Olivia WEISSROCK.

Budget Primitif 2016

Le Budget Primitif 2016 s'équilibre en recettes et en dépenses à 672 985,70 € se répartissant de la façon suivante :

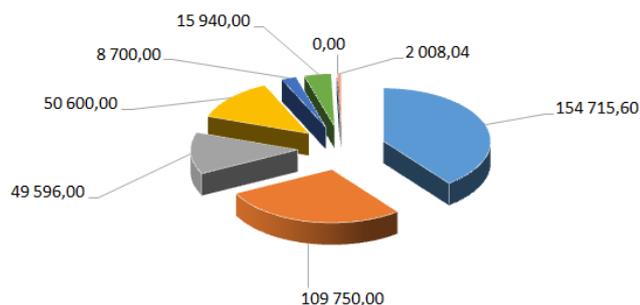
Fonctionnement : 391 309,64 €

Investissement : 281 676,06 €

Le budget 2016 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Stéphane SCHAAL.

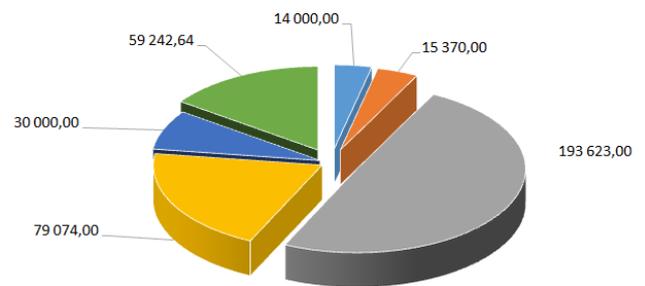
Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général (154 715,60 €)
- Charges de personnel et frais assimilés (109 750,00 €)
- Atténuations de produits (49 596,00 €)
- Autres charges de gestion courante (50 600,00 €)
- Charges financières (8 700,00 €)
- Dépenses imprévues (15 940,00 €)
- Virement à la section d'investissement (0,00€)
- Opération d'ordre budgétaire (2 008,04 €)

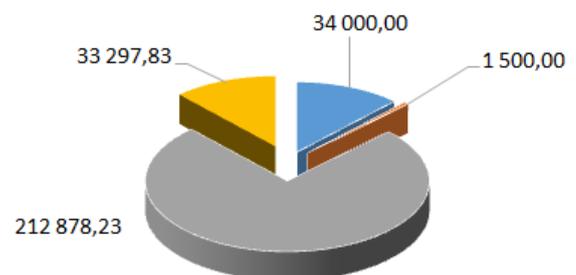
Recettes de Fonctionnement



- Atténuations de charges (14 000,00 €)
- Produits des services, domaine et ventes diverses (15 370,00 €)
- Impôts et taxes (193 623,00 €)
- Dotations, subventions et participations (79 074,00 €)
- Autres produits de gestion courante (30 000,00 €)
- Excédent de fonctionnement reporté (59 242,64 €)

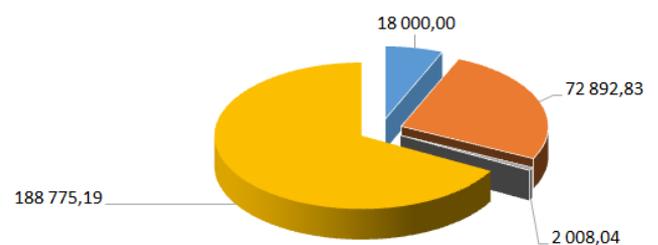
Investissement

Dépenses d'investissement



- Emprunts et dettes assimilés (34 000,00 €)
- Subventions d'équipement (1 500,00 €)
- Immobilisations corporelles (212 878,23 €)
- Déficit d'investissement (33 297,83 €)

Recettes d'investissement



- Dotations, fonds divers et réserves (18 000,00 €)
- Subventions d'investissement (72 892,83 €)
- Opération d'ordre budgétaire (2 008,04 €)
- Excédent de fonctionnement capitalisé (188 775,19 €)

La dette communale

La dette de la Commune s'élève au 1^{er} janvier 2016 à 363 096,58€, soit environ 539,52 € par habitant (Population légale au 01/01/2016 : 673 habitants).

Le remboursement annuel (intérêts et capital) a été de 42 192,72€.

Le CCAS

Alors que notre société est en pleine mutation, agir au plus près de nos administrés pour les aider et les accompagner dans leur vie quotidienne devient une priorité. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) trouve ici toute sa place en accompagnant et en informant les familles.

Quel que soit votre âge, votre situation ou vos difficultés, le CCAS vous propose des solutions adaptées pour améliorer votre quotidien.

Le premier pas n'est pas toujours facile à franchir, le regard des autres perturbe... C'est pour cela que le CCAS se veut un lieu d'écoute, où le respect de chacun est plus important que tout. D'ailleurs, les services sont garants de l'anonymat et tous les dossiers sont anonymes.

Le CCAS trouve son origine dans les bureaux de bienfaisance, créés par la loi du 7 frimaire an V. Aujourd'hui, Etablissement Public Communal, il a une identité juridique distincte de la commune : son organisation, son fonctionnement et ses attributions sont régis par le Code de la Famille et de l'Aide Sociale. Il est soumis aux règles de comptabilité publique.

Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire et est composé, par des délégués du Conseil Municipal, des membres nommés par le Maire parmi lesquels figure un représentant des associations familiales.

Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Les taux de la Commune en 2016

Dans le cadre du projet de fusion de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein avec les Communautés de Communes de Benfeld et Environs et du Rhin, la question du rapprochement obligatoire des taux d'imposition des trois communautés de communes a fait l'objet d'une étude avec l'aide des services de la DRFIP.

Aussi, pour assurer une neutralité financière pour les contribuables de l'alignement des taux des taxes locales de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein sur ceux de la Communauté de Communes de Benfeld et Environs dans le cadre du projet de fusion des communautés de communes, il était nécessaire d'appliquer une variation inverse et équivalente des taux communaux.

Ainsi, il a été décidé de diminuer de 2,49 points le taux communal de taxe d'habitation, de diminuer de 2,70 points le taux communal de taxe foncière bâti et de diminuer le taux communal de taxe foncière non bâti en proportion égale à la variation du taux de taxe d'habitation, ceci dans le but d'assurer la neutralité financière pour les contribuables de l'alignement des taux des taxes locales de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein sur ceux de la Communauté de Communes de Benfeld et Environs dans le cadre du projet de fusion des Communautés de Communes.

Les taux communaux pour 2016 sont donc les suivants :

Taxe d'Habitation	12,83 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	3,88 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	32,31 %

Les efforts entrepris en 2016 devront être poursuivis en 2017, compte-tenu du contexte financier dans lequel se trouvent les collectivités.

En effet, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, a encore été réduite dans le cadre de la participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics. (-9,65 % par rapport à l'année 2015 soit 6 372,00 €)

Remarque

L'ensemble des documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2015, Budget Primitif 2016 de la Commune et du CCAS) sont consultables en Mairie.

Le Maire et les Adjointes se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

Délibérations du Conseil Municipal 2016

Nous avons essayé de vous faire un résumé des débats et délibérations qui ont eu lieu lors des Conseils Municipaux. Attention il ne s'agit que d'un résumé, afin d'avoir une vision globale, les comptes rendus complets sont consultables sur le site de la Commune (<http://www.limersheim.net>) ou directement à la Mairie.

Séance du 1er décembre 2015

Lors de la séance du 1^{er} décembre 2015, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 novembre 2015, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Intercommunalité

- Projet de schéma départemental de coopération intercommunale - Avis du Conseil Municipal de Limersheim
- Modification des compétences de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein avec l'intégration des compétences relatives au centre nautique d'Erstein et à la médiathèque d'Erstein

Finances

- Détermination du coût horaire de la main d'œuvre pour l'année budgétaire 2015
- Approbation des travaux en régie - année 2015
- Modification budgétaire n° 3/2015 - travaux en régie
- Modification budgétaire n° 4/2015 - opérations de fin d'année
- Finances et budget - autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016
- Réforme des rythmes scolaires - fonds de soutien au développement des activités périscolaires - reversement à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein
- Concours du Receveur Municipal - Attribution d'indemnité à M. WEISS Alain, Receveur Municipal

Personnel

- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 1^{er} décembre 2015

Convention

- Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) Approbation des conventions relatives aux missions retenues

Divers

- Bureau de vote des élections régionales 6 & 13 décembre 2015
- Projet de construction SPANNACCINI
- Déclaration d'Intention d'Aliéner
- Repas des aînés
- Nouvelle voiture communale
- Lieudit « 6 cloches »
- Eclairage de Noël
- Piste cyclable
- Lots de bois
- Blattel 2015
- Dépôt de pain
- Fête des aînés



Séance du 1^{er} février 2016

Lors de la séance du 1^{er} février 2016, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1^{er} décembre 2015, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Affaires Générales

- Rapport annuel pour 2014 publié par la Communauté des Communes du Pays d'Erstein relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets
- Rapport annuel du concessionnaire pour 2014 publié par les Usines Municipales d'Erstein relatif au contrat de concession d'électricité
- Autorisation de signer un contrat de prestations à compte d'auteur avec la Société Carré Blanc pour la réalisation d'un livre dans le cadre de la collection « MEMOIRES DE VIES »

Finances

- Demande de subvention - Association Aides
- Demande de subvention - Association Prévention routière

Personnel

- Réalisation du Document Unique - autorisation de présenter une demande de subvention au FNP

Association Foncière

- Désignation par le Conseil Municipal des membres de l'Association Foncière de Limersheim
Abrogation de la délibération n° 16/04/2014 en date du 10 avril 2014 et la délibération n° 06/05/2014 en date du 24 avril 2014

Bâtiment

- Réhabilitation du logement situé au-dessus de la salle des cérémonies, place de l'église

Divers

- Cabine téléphonique
- Commerce ambulant
- Lotissements
- Terrain rue des noyers - Tanguy PERRIN
- Stationnement - rue des Noyers
- Conseil municipal des jeunes
- Grands anniversaires 2016
- Foyer Club Saint-Denis
- Agenda des réunions
- Panneau de signalisation - rue des Bois

Séance du 7 mars 2016

Lors de la séance du 7 mars 2016, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 1er février 2016, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Ecole

- Réforme des rythmes scolaires - Modification des horaires à partir du 22 avril 2016 pour la piscine

Finances

- Modification des indemnités de fonction du Maire et des Adjointes suite à la loi n°2015-366 du 31 mars 2015 entrée en vigueur le 1er janvier 2016
- Revalorisation du traitement de Mme Stéphanie HATSCH, adjoint administratif de 1^{ère} classe non titulaire



Divers

- Rapport des Commissions
- Courrier d'un riverain
- Terrain Tanguy PERRIN
- Réunion de fusion des 3 communautés de communes
- Conseil communautaire
- Comité des fêtes
- Arrêts maladie
- Cabine téléphonique
- Enquête publique
- Câble détaché
- Prochaines réunions
- Journée plantation
- Portail de l'école
- Rencontre entre les enfants de Limersheim et le CMJ de Benfeld

Séance du 11 avril 2016

Lors de la séance du 11 avril 2016, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation des comptes rendus des séances du conseil municipal des 26 janvier et 7 mars 2016, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Urbanisme

- Délégation de signature spécifique pour la signature d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner
- Délégation de signature spécifique à un dossier d'urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal n°09/04/2015 en date du 1er juin 2015

Finances

- Approbation du Compte de Gestion de l'exercice 2015
- Approbation du Compte Administratif de l'exercice 2015
- Liste des dépenses d'investissement de l'année 2015 - dépenses supérieures à 3 000,00 euros T.T.C.
- Subventions de fonctionnement 2016 aux organismes municipaux et associations locales
- Subvention exceptionnelle à la Paroisse protestante d'Erstein, Ergersheim et environs
- Demande de subvention - AFM Téléthon
- Demande de subvention - Association ARAHM
- Demande de subvention - Association AFSEP
- Subvention à l'Association Foncière de Limersheim pour des travaux de réfection de chemin (achat de gravier)

Finances

- Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015
- Fiscalité directe locale - décision en matière de détermination des taux d'imposition pour l'année 2016
- Approbation du Budget Primitif - année 2016
- Mise en place des tarifs des services publics locaux tarifs applicables à compter du 1^{er} mai 2016



Personnel

- Mise à jour du tableau des emplois à la date du 11 avril 2016

Divers

- Rapport des Commissions
- Résultats de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP)
- Sanglier à la broche
- Demandes de subvention
- Libellule
- Journée verte
- Journée de travaux pour l'enlèvement du crépi extérieur en soubassement des murs de l'église
- Cabine téléphonique
- Service Animation Jeunesse Intercommunal - SAJI
- Trous sur la chaussée
- Eclairage public rue des charmes
- Mariage de Guillaume LUTZ & Christine SPRAUEL
- Assemblée Générale de l'Association Foncière

Séance du 9 mai 2016

Lors de la séance du 9 mai 2016, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 avril 2016, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

S'Limersher Blattel 2016

Administration Générale

- Démission de Mme Olivia WEISSROCK en date du 12 avril 2016
- Election d'un nouveau troisième adjoint
- Accord sur l'arrêté préfectoral fixant le projet de périmètre de la nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion de la Communauté de Communes de Benfeld et environs, de la Communauté de Communes du Rhin et de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein.

Urbanisme

- Autorisation de procéder à la signature d'une convention sous seing privé entre la Commune de Limersheim et M. Tanguy PERRIN
- Autorisation de procéder à la signature d'une convention sous seing privé entre la Commune de Limersheim et M. Olivier SPANNACCINI
- ATIP - Approbation de convention concernant la Modification simplifiée n°1 du PLU

Finances

- Concours particulier crée au sein de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) au titre de l'établissement et de la mise en œuvre des documents d'urbanisme

Divers

- Commission lotissement
- Rapport des Commissions
 - Commission mémoire
 - Commission urbanisme, patrimoine foncier et chasse
 - Logement, 4 place de l'église
 - Eclairage de l'église
 - Fontaine du nouveau cimetière
 - Chantier d'enlèvement des crépis du mur de l'église
 - Commission vivre ensemble
 - Journée verte
 - Rencontre CMJ
 - Fête des voisins
 - Site internet de la commune
 - Maisons fleuries
- Lampadaire - rue Binnen
- Journées travaux du SAJI

Séance du 6 juin 2016

Lors de la séance du 6 juin 2016, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 9 mai 2016, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Administration Générale

- Rapport d'activité du Centre de Gestion
- Modèle de motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Personnel

- Adhésion au groupement de commande pour les risques psychosociaux - réalisation d'un diagnostic des risques psychosociaux

Divers

- Rapport des Commissions
- Courrier de M. Philippe RICHERT
- Aménagement de l'entrée du village
- Panneau d'expression libre
- Valorisation du compte de gestion 2015
- Sanglier à la broche - dimanche 12 juin 2016
- Donneurs de Sang
- Conseil municipal des jeunes
- Union des églises protestantes d'Alsace et de Lorraine
- 7 rue des Noyers
- Travaux chemin
- Bénévoles de la bibliothèque
- Marché aux puces
- Poubelles 700 l



Séance du 5 septembre 2016

Lors de la séance du 5 septembre 2016, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 6 juin 2016, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Administration Générale

- Rapport annuel pour 2015 publié par le Syndicat Intercommunal des Eaux Erstein Nord relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau
- Rapport annuel pour l'exercice 2015 publié par la Communauté des Communes du Pays d'Erstein relatif au prix et à la qualité du service public d'élimination des déchets
- Rapport d'activité pour l'exercice 2015 publié par le Syndicat Mixte pour l'Entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn - Andlau - Scheer
- Rapport annuel pour l'exercice 2015 publié par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement

Très Haut Débit

- Autorisation de signature d'une convention d'occupation du domaine public non routier au profit de rosace pour l'implantation d'un SRO sur la Commune de Limersheim

Urbanisme

- Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme - Délibération précisant les modalités de mise à disposition du public

Finances

- Fiscalité Professionnelle Unique - Modification du montant des attributions de compensation
- Concours du Receveur Municipal - Attribution d'indemnité à M. Marc REYDEL, Receveur Municipal
- Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale - année 2016
- Tarifs des services publics locaux - Création d'un tarif supplémentaire à compter du 5 septembre 2016
- Création d'une régie de recette pour la vente du livre « Limersheim au fil du temps »
- Adhésion à la plateforme de dématérialisation des marchés publics - Alsace Marchés Publics

Finances

- Redéfinition des règles d'attribution et palmarès de fleurissement - année 2016
- Marchés de voirie
Attribution des marchés
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin pour l'aménagement de la rue Binnen
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin pour l'aménagement de la rue du Lin
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin pour l'aménagement de la rue des Noyers
- Marchés d'éclairage public 2016
Attribution des marchés
- Demande de subvention auprès de la Région Grand Est pour les travaux d'éclairage public pour l'année 2016 dans le cadre du plan régional de soutien à l'investissement des communes de moins de 2500 habitants
- Demande de subvention auprès de l'Etat pour les travaux d'éclairage public pour l'année 2016 dans le cadre de l'accompagnement des grands projets d'investissement des communes et EPCI à fiscalité propre
- Demande de subvention auprès du Pays de l'Alsace Centrale pour les travaux d'éclairage public pour l'année 2016 dans le cadre des subventions au titre du territoire à énergie positive pour la croissance verte
- Consultation pour la réalisation d'une étude thermique dans le cadre du projet de réhabilitation d'un bâtiment communal sise 4 place de l'église - Attribution du marché
- Demande de subvention auprès de la Région Grand Est relatif à l'étude thermique d'un bâtiment communal
- Demande de subvention auprès de l'ADAC relatif à l'étude thermique d'un bâtiment communal afin de réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public pour les bâtiments objectif BBC

Recensement de la Population 2017

- Désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement - recrutement d'un agent recenseur

Personnel

- Adhésion à l'assurance chômage
- Modification de la durée hebdomadaire de service

Divers

- Rapport des Commissions
- Vente de terrains - rue des Noyers
- Libellule 2016
- Servitudes d'Utilité Publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses
- Gendarmerie d'Erstein
- Réunion de conciliation - rue des Frênes
- Subvention de la part de la CNRACL
- Droits ouverts à la retraite
- Règles d'utilisation des locaux communaux
- Rencontre cantonale des chorales
- Sanglier à la broche
- Construction d'un bâtiment métallique ou en bois
- Pétition « rendez-nous l'Alsace »
- Ramassage de vieux papiers
- Chemins ruraux et communaux
- Nouveau cimetière
- Eclairage public
- Désherbage
- Bibliothèque à l'arrêt de bus

Séance du 10 octobre 2016

Lors de la séance du 10 octobre 2016 le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 septembre 2016, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

Administration Générale

- Demande d'adoption d'une répartition des sièges en fonction d'un accord amiable :
 - Fixation du nombre de sièges et répartition des sièges entre les communes membres et propositions
 - Fixation sur le nom, le siège et la trésorerie compétente du futur Etablissement Public de Coopération Intercommunale
- Création d'un Conseil Municipal des Enfants

Personnel

- Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe contractuel

Divers

- Rapport des Commissions
- Départ de Mme Stéphanie HATSCH et son remplacement

Au-revoir Stéphanie, Bienvenue Anna

En date du 15 septembre 2016, notre secrétaire de Mairie, Mlle Stéphanie HATSCH indiquait à la Municipalité sa volonté de rejoindre la Commune d'Obernai, service de l'Etat-Civil, à compter du 7 novembre 2016 dans le cadre de son évolution de carrière.

En poste depuis le 15 novembre 2013, Mlle Stéphanie HATSCH assurait la gestion générale du Secrétariat de la Mairie.

Aussi, depuis le 17 octobre 2016, Mlle Anna JONCOUR a rejoint notre secrétariat.

Domiciliée à Erstein, cette jeune femme de 27 ans est également secrétaire du Syndicat Intercommunal des Eaux Erstein Nord depuis le 1er octobre 2014, à raison de 8 heures par semaine. Aussi, la Commune de Limersheim a décidé de proposer le poste vacant à Mme JONCOUR et de le modifier de 35 heures à 27 heures par semaine.



Mme Joncour prend le relais au fur à mesure des dossiers et missions dont s'occupait Mlle HATSCH. Elle est donc notamment en charge de la préparation des conseils municipaux, de la mise en œuvre des délibérations, de la gestion de l'état civil et du suivi des dossiers en cours.....

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre mairie et souhaitons également une bonne route à Stéphanie dans son futur poste.

Remerciement pour la charrette



Suite au décès de sa maman, M. Stéphane WALTER a décidé de réaliser un don au profit de la Commune de Limersheim, à savoir une remorque en bois qui était entreposée à OBERHAUSBERGEN, dans une grange de la propriété de sa mère.

Samedi 8 octobre, la remorque a été ramenée en tracteur depuis OBERHAUSBERGEN et après un périple un peu houleux, mais épique il faut bien le dire, la voilà arrivée dans nos contrées.

Elle sera utilisée, après entretien et peinture, pour le fleurissement du village au même titre que sa sœur jumelle à l'entrée du village.

Toute la municipalité remercie grandement la Famille WALTER pour ce geste.

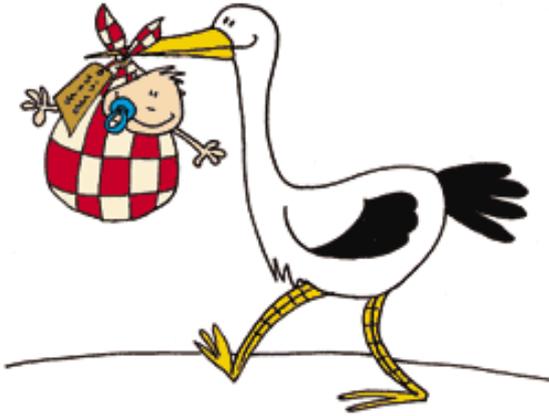
HUGEL Hyacinthe

Etat Civil

Naissances

Cette année, la cigogne a décidé de ne pas s'arrêter à Limersheim.

Aussi, pour sauvegarder notre école, j'invite les Limersheimois et Limersheimaises qui hésitent encore, à se lancer dans la grande aventure de « parents », voire de « famille nombreuse ».



Liliane WELZ
épouse VIGNERON
à l'âge de 79 ans

27 mai 2016



André FENDER
à l'âge de 92 ans

16 juillet 2016

Décès



Carmina SOARES DA SILVA
épouse FLORIDO
à l'âge de 73 ans

15 décembre 2015



Martin FOESSEL
à l'âge de 82 ans

26 février 2016



Léon Eckert
à l'âge 78 ans

28 novembre 2016

Mariages



Christine SPRAUEL
Guillaume LUTZ

9 avril 2016



Géraldine DELACOTE
Damien THEPAULT

14 mai 2016



Laetitia MEYER
Michaël SCHAAL

21 mai 2016



Caroline MUTSCHLER
Stéphane REBIZZI

2 juillet 2016

Grands anniversaires



80 ans

René FOESSEL

28 janvier 2016

Maurice HAMM

6 avril 2016

85 ans

Martina BEYHURST

25 janvier 2016

Léon FOESSEL

19 février 2016

Cécile HURSTEL

27 avril 2016

Marlyse GRAND

19 novembre 2016

90 ans

Ernestine OPPENHAUSER

3 juin 2016

Noces d'Or



Marinette et Benoit HUGEL	15 Juillet 2016
Denise et Jean Paul BINNERT	15 Juillet 2016
Anne-Marie et Marcel ANDLAUER	7 Novembre 2016
Hélène et Louis GRAD	25 Novembre 2016



Nouveaux arrivants



Cathy GRUSSENMEYER Eric LIMELETTE Valentin GRUSSENMEYER LIMELETTE 7, rue des Noyers	1 ^{er} décembre 2015
Cédric LEVY 1, rue des Frênes	1 ^{er} janvier 2016
Dominique PALADE 61, rue Circulaire	17 mai 2016
Fabrice MARCHAL 61, rue Circulaire	20 mai 2016
Anita URBAN Franck URBAN 5, rue Haute	25 juin 2016
Yasmine KALAS Hayrullah KALAS Dylan BOUZIDI 59 B, rue Circulaire	1 ^{er} juillet 2016
Delphine LAUBARET 57, rue Circulaire	1 ^{er} août 2016
Audrey REVIL Bertrand DUTRIAUX Tristant DUTRIAUX-REVIL 8, rue Circulaire	26 août 2016

Permis de construire et déclarations préalables 2016

(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)

Demandeur	Déclarations préalables	
	Objet	Décision
M. Francis PORCHERET	Mise en place d'un portail 19, rue Valpré	A : 09/02/2016
M. Christophe KIEFFER	Pose d'un portail et de clôtures 11, rue du Vin	A : 21/01/2016
Mme Christine DUSCH	Pose d'un spa dans le jardin 1, rue de la Gare	A : 02/02/2016
Sté ARCHIMED	Division d'un terrain Rue Circulaire	A : 02/03/2016
M. Robert RINGEISEN	Ravalement de façade extérieur 16, rue Circulaire	A : 09/02/2016
Sté INOVIA Conception	Installation de panneaux photovoltaïques 12 A, rue Circulaire	A : 23/02/2016
M. Antoine KIEFFER	Démolition d'un mur existant permettant la mise en place	A : 01/03/2016

	d'enrobé 1, rue des Bois	
M. Francis PORCHERET	Construction de deux murs avec portillon 19, rue Valpré	A : 05/04/2016
M. Francis PORCHERET	Construction d'un abri de jardin 19, rue Valpré	A : 12/04/2016
M. Olivier HUBER	Création d'un balcon et d'une porte-fenêtre 1, rue des Noyers	A : 05/04/2016
M. Stéphane WLATER	Création d'une terrasse et modification d'ouvertures 29, rue Circulaire	A : 21/04/2016
M. Jérémy DIEBOLT	Mise en place d'un brise-vue 46, rue Circulaire	A : 21/04/2016
M. Jean-Luc BOTTEMER	Réfection d'un portail et d'une clôture en bois 37, rue Circulaire	A : 10/05/2016
M. et Mme Jean-Jacques REINLING	Installation d'un abri de jardin 3 B, rue de la Gare	A : 07/06/2016
M. Michaël WENDLING	Réalisation d'une piscine hors-sol 58, rue Circulaire	A : 13/06/2016
Mme Corinne KIMMENAUER	Rénovation de la maison, mise en place d'un carport et réalisation d'une terrasse 8, rue Circulaire	A : 27/06/2016
M. Patrick BINNERT	Remplacement du portail 77, rue Circulaire	A : 16/06/2016
Mme Denise BURCKEL	Réfection de la toiture 8, rue Binnen	A : 19/07/2016
M. François OTT	Construction d'un abri de jardin 6, rue des Bois	A : 18/08/2016
M. Stéphane REBIZZI	Edification d'un mur de clôture 5, rue du Lin	A : 13/09/2016
Mme Annelise FOESSEL	Ravalement de façade 2, rue de la Gare	A : 13/09/2016
M. Alfred SEYLLER	Remplacement de portes, fenêtres, clôture et portail 1, rue Binnen	A : 27/09/2016
M. Emmanuel BINNERT	Remplacement de la clôture 9, rue des Charmes	A : 03/10/2016
M. et Mme Stéphane et Sonia KLEINMANN	Mise en place d'une clôture Rue des Platanes	A : 17/10/2016
M. Christophe HUGEL	Remplacement des fenêtres 31 B, rue Circulaire	A : 18/10/2016
M. Michel VIGNERON	Transformation du garage en pièce à vivre 1 A, rue de la Gare	A : 30/11/2016

Permis de Construire		
Demandeur	Objet	Décision
M. Francis PORCHERET	Construction d'un garage double 19, rue Valpré	A : 11/02/2016

Conseil Municipal des jeunes

La création de ce conseil municipal s'est faite en plusieurs étapes.

Les étapes...

Dès le mois de janvier les enfants de CM1 et CM2 accompagnés de leur maître, ainsi que les enfants scolarisés au collège en 6ème et 5ème avaient rencontré le maire et des élus pour mieux connaître le travail de conseiller et déjà, avaient fait de nombreuses propositions pour améliorer la vie dans leur village.



Après leur participation à la journée verte, les enfants intéressés ont rendu visite à ceux de Benfeld. Une démonstration des réalisations des jeunes élus à travers les rues de leur ville et une séance de questions/réponses dans la salle du conseil se sont terminées par un sympathique verre de l'amitié.



Fin juin, à leur demande, les enfants ont planté les fleurs et rajouté des décorations dans les bacs de la place de l'église et du dépôt d'incendie.

Devant cet enthousiasme et cette motivation, il a été décidé et mis en délibération la création d'un conseil municipal des enfants, à la rentrée.

Les élections

Une collaboration active entre les enseignants de CM et les élus a permis aux enfants de vivre cette

démarche de manière la plus proche possible du réel.

Après la réflexion sur le rôle d'un conseil et l'engagement de l'élu, les enfants, avec l'autorisation des parents, ont présenté leur candidature.

La campagne s'est faite dans le cadre du cours d'enseignement civique, chaque candidat se présentant à l'aide d'une affiche.

M. Le Maire a distribué les cartes d'électeur le mardi matin, au début des cours.

Les élections se sont déroulées le jeudi 24 octobre dans les locaux de la salle de cérémonies, pendant les heures scolaires pour les CM.

CM1 et CM2 ont été, tour à tour, électeurs et assesseurs jusqu'au dépouillement des bulletins de vote.

Les collégiens ont eu leur carte et les propositions des candidats par courrier et sont venus voter à la sortie du bus à 17h.

Les élus

- Pour représenter les CM1
 - De Oliveira Louis
 - Foessel Elise
- Pour représenter les CM2
 - Angelo Eliott
 - De Jong Valentine
- Pour représenter les 6èmes
 - Kieffer Chloé
 - Krieger Roby
- Pour représenter les 5èmes
 - Girardeau Emma



L'investiture

L'installation officielle a eu lieu le samedi 10 décembre dans la salle du conseil. M. le Maire a souhaité la bienvenue et déclaré le conseil municipal des enfants ouvert.

Il a expliqué qu'ainsi il donnait la parole à une nouvelle tranche de la population du village et que, en tant qu'élus, ils étaient porteurs des préoccupations de leurs jeunes camarades.

Puis un tour de table a permis à chacun de se présenter avec une proposition qui lui tient à cœur :

- Roby souhaite planter des fleurs et participer aux plantations, par exemple autour de l'école.
- Louis aimerait un city stade où enfants et jeunes pourraient venir s'amuser.
- Eliott a le souci de l'environnement et envisage de placer des poubelles dans les rues.
- Valentine rejoint ses préoccupations en proposant de placer des affiches pour inciter la population à ne pas jeter les déchets dans les rues.
- Elise aimerait une supérette pour Limersheim : ainsi ceux qui n'ont pas de moyen de locomotion pourraient faire leurs courses sans quitter le village. Les enfants pourraient aussi acheter des friandises à la sortie de l'école.
- Chloé, quant à elle, voudrait organiser des rencontres entre les enfants et les joueurs de pétanque. Plusieurs de ses camarades aimeraient apprendre à jouer.

M. le Maire a ensuite lu le détail du règlement officiel du conseil que les enfants ont signé à tour de rôle.

Les jeunes élus seront présents aux vœux du Nouvel An et se mettront au travail dès le mois de janvier avec la participation active de tous les enfants intéressés.

Une amorce de planning est évoquée avec la journée verte, la fête des voisins, la commémoration du 11 novembre.

Après le verre de l'amitié et pour clore cette première rencontre, conduit par Stéphane et Sébastien, ils ont tous grimpé dans le grenier et le clocher de l'église pour une visite insolite des lieux.



Chantier bénévoles

Construite entre 1766 et 1768, en lieu et place d'une ancienne chapelle, l'église Saint Denis de Limersheim fêtera ses 250 ans en 2018.

Aussi, à cette occasion, la Commune et la Paroisse Saint Denis souhaitent redonner un "coup de jeune" à cet édifice remarquable.

Les premiers travaux ont débuté en décembre 2015 par l'installation d'un appareil géomagnétique permettant l'assèchement des murs de l'église, pour un montant de 10 560,00 euros TTC subventionnés par le Contrat de Territoire avec le Conseil Départemental.

Cette opération, indispensable pour la réalisation de travaux de rénovation intérieure, permettra de supprimer les remontées d'humidité dans les murs et la présence de salpêtre.

Dans la continuité de la pose de l'appareil géomagnétique et afin d'améliorer les résultats de déshumidification des murs, l'entreprise ADF Services, située à Lingolsheim, a prescrit des travaux d'enlèvement des crépis extérieurs de l'église au niveau de la hauteur d'humidité relevée.

Aussi, au travers de son dernier bulletin d'information communal, la municipalité a fait appel aux villageois pour ces travaux, permettant ainsi une économie sur le budget communal.



Journée également marquée par un moment de convivialité, le repas de midi, préparé par les intendantes : Olivia, Chantal, Jeanne-Marie et Anita.

Travaux d'éclairage public et économies d'énergies

Suite à un audit sur l'éclairage public réalisé en 2013-2014 par les Usines Municipales d'Erstein, la Commune de Limersheim a procédé au remplacement de 15 luminaires dans la rue Valpré courant des mois de février-mars 2016.

Équipé d'un éclairage Leds, Limersheim dote ainsi un premier quartier de cette nouvelle technologie. Le montant des travaux s'élève à la somme de 26 679,60 euros T.T.C. subventionnés à hauteur de 20% par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux attribuée par l'Etat.

Dans la continuité de ces travaux mais également afin de diminuer la pollution lumineuse au-dessus du village et de réaliser quelques économies d'énergie supplémentaires, la Commune a décidé d'éteindre l'éclairage de nuit du clocher de l'église Saint Denis entre 23h00 et 5h30 du matin environ.

Mis en place dans les années 1990, bon nombre de communes, dont Limersheim, avaient installé un éclairage puissant afin de valoriser leur patrimoine de nuit.

Aujourd'hui et suite à un arrêté réglementant le fonctionnement des dispositifs d'éclairage des bâtiments non résidentiels publié le 30 janvier 2013, ayant pour objectif de réduire l'empreinte de



Samedi 16 avril, ce ne sont pas loin de 25 bénévoles qui ont répondu à cette invitation. Dès 8h30, le groupe, composé de membres du Conseil Municipal, de la paroisse, du monde associatif mais également de nombreux bénévoles, s'est lancé dans ce chantier sous un temps plutôt maussade.

Non loin de 150 m² de crépis ont été déposés en une journée grâce au travail de ces nombreux participants parmi lesquels on pouvait compter Marcel, 78 ans, le doyen du groupe, le benjamin Aurélien, 21 ans mais aussi la seule femme Sabrina, nouvelle arrivante à Limersheim.

l'éclairage artificiel sur l'environnement nocturne, la commune a décidé de sauter le pas.



Il faut également rappeler que les éclairages artificiels nocturnes peuvent constituer une source de perturbations significatives pour les écosystèmes, en modifiant la communication entre espèces, les migrations, les cycles de reproduction ou encore le système proie-prédateur. Mais la lumière artificielle nocturne affecte également le sommeil, en perturbant l'alternance jour-nuit d'après l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance (INSV).

D'autres travaux d'éclairage publics sont également programmés pour l'année en cours et les années à venir.

Plantation

Dans le cadre de la gestion de la forêt communale, une équipe d'une quinzaine de personnes, composée de membres du Conseil Municipal, de bénévoles, et d'anciens élus, s'est retrouvée le samedi 2 avril 2016 pour la traditionnelle journée de plantation.

Une vingtaine de peupliers achetés auprès du pépiniériste LEDERMANN de Krautergersheim et diverses essences prélevées directement en forêt ont été mis en terre afin de permettre le reboisement d'une parcelle communale dont les peupliers ont été abattus en 2014.

Après une bonne matinée de plantation, le petit groupe a notamment profité de cette sortie pour découvrir ou faire découvrir divers lieux de notre forêt, comme le lieu de l'accident forestier ayant coûté la vie de M. Charles KLEIN le 23 février 1956, le Ginkgo Bilboa planté par la précédente municipalité à l'occasion des 70 ans de M. Richard KIEFFER ou encore l'une des dernières parcelles de saules têtards.



La journée s'est achevée autour d'un bon barbecue devant le chalet des chasseurs.

Travaux au cimetière

Durant l'année 2016, la Commune de Limersheim a procédé à l'installation d'une fontaine au nouveau cimetière communal permettant ainsi un arrosage facilité pour l'ensemble de familles. Ces travaux ont été réalisés en régie par Yann et Pierre. (Coût de la fontaine : 648,00 € T.T.C.)

6 nouveaux columbariums ont également été installés dans le prolongement des travaux réalisés en 2014 afin de pouvoir continuer de proposer ce type de sépultures pour les familles en deuil. (Coût : 3 788,81 € T.T.C.)

Les allées du cimetière de l'église ont également été améliorées par l'ajout de nouveaux gravillons. Ces travaux ont été réalisés en régie par Yann. (Coût du gravier : 450,00 € T.T.C.)

Aussi, nous remercions Pierre et Yann.



Travaux dans l'ancien logement de l'instituteur

Suite au départ du locataire (Yann STIEGER) de l'ancien appartement de l'instituteur, situé au-dessus de la Salle des Cérémonies, la municipalité a décidé de procéder à des travaux de restauration dudit appartement.

Aussi, afin d'engager les études, le cabinet d'architecture « Architecture Avenir » de Witternheim a réalisé un projet de transformation du logement existant en deux duplex permettant ainsi l'utilisation de l'ensemble des volumes existants (logement et combles non aménagés à ce jour).

Le coût estimatif des travaux s'élèverait à la somme de 290 000 euros avec un subventionnement compris entre 125 000 et 150 000 euros.

En parallèle, et afin de permettre à la Commune de bénéficier des aides publiques accordées par la Région et l'Etat, un audit thermique a été réalisé par la Société Anetame Ingénierie pour un montant de 2 275,00 € H.T. soit 2 730,00 € T.T.C. Cet audit thermique permettra de définir le cahier des charges pour la réalisation des travaux, permettant de transformer l'ensemble du bâtiment en bâtiment BBC.



Eclairage de Noël

Cette année encore, la municipalité a déployé de nouvelles décorations de Noël dans l'ensemble du village. Ainsi, 12 nouvelles illuminations ont pris place dans les rues, élevant ainsi le nombre de point d'illumination à 24 et 3 sapins.

Ces travaux ont été réalisés en régie par Yann, notre employé municipal et Pierre GIRARDEAU, notre adjoint.

Le coût d'achat des divers modules et éléments s'élève à la somme de 2 597,17 euros T.T.C.

Merci à eux pour cette belle réalisation.

La Municipalité profite également de cette rubrique pour remercier M. Fabien BINNERT pour le don du sapin égayant la place de l'Eglise.

Travaux programmés pour l'année 2017

Par délibération du 5 septembre 2016, le Conseil Municipal a attribué les marchés de travaux de voirie concernant les rues Binnen (tronçon Denis MUTSCHLER - GRADI Vincent), rue du Lin (devant l'habitation de M. et Mme REBIZZI Stéphane), rue des Noyers (projet de construction de M. Tanguy PERRIN) et divers petits travaux de voirie à la Société COLAS d'Erstein pour un montant total de 67 395.19 € H.T. soit 80 874.23 € T.T.C.

Les travaux des rues Binnen, du Lin et des Noyers sont subventionnés par le Conseil Départemental du Bas-Rhin à hauteur de 64 % dans le cadre du dernier Contrat de Territoire, signé en début d'année 2016.

Le Conseil Municipal a également attribué un marché d'éclairage public, visant à remplacer les anciens candélabres des rues du Fossé et Circulaire, les lampes « boules » situées devant le Foyer Club, le remplacement et l'amélioration de l'éclairage public dans l'impasse de la Forge, la rue Binnen (même tronçon que pour les travaux de voirie)

Ces nouveaux éclairages seront dotés de modules fonctionnant en Led permettant de réaliser des économies d'énergies.

Ces travaux ont été confiés à la Société SPIE EST de Geispolsheim pour un montant de 46 350,00 € H.T. soit 55 620,00 € T.T.C.

Des demandes de subvention, en cours de traitement, ont été déposées auprès des diverses administrations.



Toute la population de Limersheim sera recensée entre le **jeudi 19 janvier 2017** et le **samedi 18 février 2017**.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population des communes et plus généralement de la société. Que ce soit les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

Il faut surtout rappeler que de ces chiffres découlent les participations de l'Etat aux Communes.

En 2017, Limersheim sera recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les 5 ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. **Et cette année, vous êtes concernés.**

Marie-Jeanne HENNES se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2017. Vous pourrez la reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

Elle vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, Marie-Jeanne peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à Marie-Jeanne par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe par un tiers (voisins,...)

La démarche de recensement peut également être réalisée par internet. Une notice explicative vous sera communiquée par Marie-Jeanne lors de son passage.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'un contrôle administratif ou fiscal.





Chaque année, de plus en plus de communes se posent des questions sur leur éclairage public, « *Pourquoi, où, quand et comment éclairer nos villages ?* ». Quelques-unes décident de le limiter afin d'atteindre un objectif simple : réduire la facture énergétique mais également les pollutions lumineuses.

IL est à rappeler qu'un tiers de l'humanité ne peut plus voir la voie lactée en raison de l'éclairage des villes et des infrastructures.

Aussi, pour rendre un éclairage fonctionnel, il est recommandé :

- De n'éclairer que là où c'est vraiment nécessaire
- De privilégier la signalisation passive, notamment pour signaler des obstacles (catadioptrés, poteaux phosphorescents,...)
- D'adapter le niveau d'éclairage en fonction des secteurs de la Commune et des besoins réels
- D'améliorer la distribution du flux lumineux, en installant des luminaires dont les émissions de lumières sont concentrées vers le bas et non vers le ciel
- De temporiser l'éclairage aux heures de faible fréquentation après avoir informé la population par la mise en place :
 - D'un abaissement de tension après 22 heures
 - D'une extinction en milieu de nuit entre 23h00 et 5h00 par exemple
- De maîtriser la qualité du spectre lumineux en limitant la lumière blanche et en privilégiant les lampes à sodium haute pression (ou leds à faible température de couleur et à faible flux de lumière bleue).

L'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit (entre 23h00 et 5h00 par exemple) commence à se répandre dans de nombreuses communes plus ou moins proches de Limersheim. Ainsi, Nordhouse a choisi de mettre en œuvre ce dispositif à compter du 1^{er} janvier 2017.

Pour rappel : éteindre de 23h00 à 5h00 correspond à éteindre la moitié de la nuit (*ce qui divise la consommation électrique par deux*).

De vrais enjeux

ENVIRONNEMENT : la modernisation de l'éclairage public implique la suppression des lampes à vapeur de mercure, très polluantes, dont la commercialisation est désormais interdite

ÉNERGIE : l'éclairage public représente 18 % des consommations énergétiques (tout type d'énergie confondu)

BUDGET : l'éclairage public représente 37% des dépenses électriques de la commune

Un vrai enjeu pour la biodiversité

L'éclairage artificiel n'est pas neutre pour les animaux et pour l'homme. Il perturbe le nourrissage, la reproduction, la circulation ou la communication de nombreuses espèces nocturnes comme les chauves-souris ou les batraciens.

Les oiseaux migrateurs sont gênés dans leur orientation par le halo lumineux qui "masque" les étoiles.

Le milieu aquatique est sensible à l'éclairage des ouvrages d'art et des berges.

Enfin, la lumière artificielle, en s'immiscuant dans les foyers, affecte les rythmes de sommeil de l'homme.



Un peu d'histoire :

- 1971 : Délibération du conseil municipal pour moderniser l'éclairage public, pour passer à des lampes R10.
- 1987 : Mise en place de l'éclairage public de façon permanente (toute la nuit)
- 1991 : Mise en place de l'éclairage de l'église Saint Denis.
- 1995 : Mise en place des premiers lampadaires avec candélabre (rue Platanes-Noyer)
- 2016 :
 - Mise en place de la première tranche d'éclairage LED dans la rue Valpré.
 - Coupure de l'éclairage du clocher de l'église de 23h00 à 5h00

Quelques chiffres :

- 95 lampadaires et points lumineux
- 4 points de livraison
- Consommation électrique en 2013 :
 - 51559 KWh
 - 5806€
- Consommation électrique en 2015 :
 - 7000€



Et à Limersheim ? Qu'en pensez-vous ?

On éteint ?



Un territoire cohérent

Benfeld
Bolsenheim
Boofzheim
Daubensand
Diebolsheim
Erstein
Friesenheim
Gerstheim
Herbsheim
Hindisheim
Hipsheim
Huttenheim
Ichtratzheim
Kertzfeld
Kogenheim
Limersheim
Matzenheim
Nordhouse
Obenheim
Osthouse
Rhinau
Rossfeld
Sand
Schaeffersheim
Sermersheim
Uttenheim
Westhouse
Witternheim

28 communes

269 km²

47 076 habitants

3^{ème} ensemble intercommunal du Bas-Rhin en nombre d'habitants après l'Eurométropole et la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Un fonctionnement ouvert aux acteurs du territoire

La nouvelle Communauté de Communes du Canton d'Erstein sera composée d'un Conseil Communautaire de 61 élus, issus des différents conseils municipaux.

La représentation a été voulue équilibrée, malgré les contraintes imposées par la loi. Le nombre de conseillers communautaires est fonction de la population de chaque commune, soit :

- 1 siège et un(e) suppléant(e) pour les 14 communes de moins de 1 000 habitants ;
- 2 sièges pour les 9 communes de 1 000 à 2 500 habitants ;
- 3 sièges pour Huttenheim ;
- 4 sièges pour Gerstheim et Rhinau ;
- 6 sièges Benfeld ;
- 12 sièges pour Erstein.

La loi permet de désigner au maximum 15 vice-président(e)s, sachant qu'il appartiendra à la nouvelle assemblée d'en fixer le nombre et les missions en début de la mandature.

Un Conseil des Maires, auquel seront associés les vice-président(e)s, sera également constitué afin d'aborder en amont l'ensemble des dossiers à soumettre à l'examen du conseil de communauté. Les commissions de travail de la nouvelle Communauté de Communes seront ouvertes aux conseillers municipaux des 28 communes.

En outre, la loi prévoit la mise en place d'un Conseil de développement. Cette instance de concertation et de proposition sera largement ouverte notamment aux représentants associatifs, ou encore au monde économique.



Une proximité maintenue

Au sein de ce nouvel établissement public, les services intercommunaux continueront à être rendus là où ils existent et vos interlocuteurs resteront les mêmes, notamment pour les services à l'enfance et à la jeunesse, le tourisme, ou encore la gestion des déchets.

Raison oblige, le siège se situera à Benfeld, dans la nouvelle Maison Intercommunale des Services, localisation centrale au regard des contours du nouveau territoire et à proximité immédiate des axes de circulation (RD 1083, gare).

La vie de nos communes ne sera pas bouleversée. Elles continueront à garder des compétences aussi essentielles que l'état civil, l'urbanisme et la voirie, les écoles, leurs services techniques, ...

La mutualisation, déjà amorcée avec les services de la Ville d'Erstein, sera amenée à se développer progressivement avec les autres communes qui le souhaiteront. L'objectif est d'améliorer le niveau du service rendu et de renforcer ensemble nos capacités dans des domaines aussi variés que la culture, les transports et déplacements et surtout le développement économique.

Vision partagée pour un avenir commun

Le moment revêt un caractère tout particulier puisque les trois intercommunalités que nous représentons sont amenées à disparaître dans quelques jours. Pour autant, même si les entités telles que vous les connaissez, ont vécu, l'esprit de la coopération intercommunale reste présent. Mieux, il est appelé à se renforcer encore davantage. En effet, l'obligation légale posée à la Communauté de Communes du Rhin de se rapprocher avec l'une ou l'autre de ses voisines nous a conduit à nous retrouver dans un nouvel ensemble rassemblant nos 28 communes.

Effectif à partir du 1er janvier prochain, ce changement d'échelle a été préparé bien en amont. Le rééquilibrage de notre fiscalité locale opéré cette année s'inscrivait dans cette perspective, avec un effet neutre pour le contribuable.

Dans un premier temps, la nouvelle Communauté reprendra l'ensemble des compétences déjà exercées sur chacun des territoires et s'attachera à mener à bien les projets structurants engagés par les uns et les autres. Puis viendra le temps de l'harmonisation, avec le souci de répondre au mieux aux besoins de tous et celui de maîtriser les budgets qui reposent pour l'essentiel sur les contributions de chacun d'entre nous.

C'est dans cet esprit, qui a toujours été le nôtre, que nous entendons aborder cette nouvelle étape. Développer et affirmer ce territoire élargi dans un environnement institutionnel également transformé, promouvoir nos ressources, mettre en valeur ce qui nous rassemble... les chantiers sont nombreux !

Nous savons que nous pourrions compter sur une équipe d'élus motivés, garants de la nécessaire proximité à préserver, et sur une administration tout aussi motivée et redéployée en mutualisant les compétences et les moyens existants. La constitution de services communs avec la Ville d'Erstein est une première amorce innovante de ce mouvement d'optimisation amené à s'approfondir. Avec toujours et encore cette volonté de se donner les moyens d'un service public réactif et efficace pour encore mieux répondre aux attentes présentes mais également anticiper les évolutions futures !



Assurément, la tâche est prenante. Elle est aussi exaltante car elle ouvre de nouveaux horizons à notre territoire ainsi qu'à celles et ceux qui, comme vous, contribuent à le faire prospérer, pour bien vivre ensemble dans nos 28 communes.

Éric KLETHI

Président de la Communauté de Communes du Rhin

Jean-Marc WILLER

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein

Denis SCHULTZ

Président de la Communauté de Communes de Benfeld et Environs

Renaturation de la Scheer

La Communauté de Communes du Pays d'Erstein a engagé un programme de restauration et renaturation de l'Andlau et de la Scheer.

Ce programme prévoit des actions sur les berges et dans le lit des cours d'eau. La première phase s'est déroulée à l'automne 2015 sur l'Andlau au Sud du ban communal, dans le Bruch de l'Andlau. Des banquettes en terre plantées de végétaux aquatiques ont été mises en place pour restaurer une diversité d'écoulement et des habitats pour la faune aquatique.



L'ensemble de ces travaux ont fait l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général et d'une autorisation au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques, par arrêté préfectoral en date du 17 juillet 2014.

Les travaux sont réalisés par le Parc Départemental d'Erstein, spécialisé dans les travaux en rivières, sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études ARTELIA. Le Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer assiste la Communauté de Communes du Pays d'Erstein dans la réalisation du programme de restauration.



La seconde phase de travaux est consacrée à la Scheer à hauteur de Limersheim pour sa rive gauche et Nordhouse pour sa rive droite.

Trois types de travaux sont mis en œuvre :

- Les banquettes en terre plantées de végétaux aquatiques
- Les épis-défecteurs en bois permettant de diversifier les écoulements
- Et la reconstitution d'un boisement de berge par la plantation d'arbres.

Les travaux dans le lit d'écoulement sont menés à l'automne pour profiter des basses eaux saisonnières de la Scheer. Les aménagements sont ainsi disposés pour être en partie submergé au printemps et complètement lors des hautes eaux.

Les travaux se déroulent d'octobre à janvier en se terminant par des plantations d'arbres. Les espèces choisies sont typiques des berges, à savoir : aulne, saule, érable, merisier, tilleul, noisetier, sureau, ...



Les études préalables pour l'évaluation de l'état de l'Andlau et de la Scheer ont permis de relever des dysfonctionnements écologiques. Sur l'Andlau et la partie aval de la Scheer, de lourds travaux de rectification de tracé, de recalibrage et de curage visant à améliorer la valeur agronomique des terres voisines ou exclure la rivière du village pour limiter les odeurs d'eaux polluées et les inondations ont eu

pour conséquence une banalisation des milieux conférant une homogénéité des écoulements et une faible diversité des habitats aquatiques.

Les aménagements ainsi préconisés sont définis de manière à restaurer l'écosystème de l'Andlau et de la Scheer afin de réhabiliter les habitats aquatiques, améliorer les processus d'auto-épuration et rétablir la libre circulation piscicole. Les obligations réglementaires fixent à 2027 l'atteinte du bon état de la Scheer.

Les études d'incidence hydraulique réalisées dans le cadre de l'élaboration des dossiers réglementaires ont démontré que la fréquence de débordement

n'augmente pas suite aux travaux. Mais, au contraire, les aménagements permettent de ralentir les écoulements et réduisent sensiblement la vulnérabilité de centres urbanisés situés en aval. Pour cette raison, la majorité des aménagements est situé au Sud de Limersheim.

La phase de travaux sur la Scheer est estimée à 340 000 €ttc dans le programme de restauration mené sur 4 ans par la Communauté de Communes du Pays d'Erstein. L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, établissement public en charge des politiques nationales relatives à l'eau, participe à hauteur de 80 % des 1,1 M€ d'investissements prévus.



Pour plus de renseignements :

MAÎTRE D'OUVRAGE		
Communauté de Communes du Pays d'Erstein	2, rue du Couvent B.P.30090 67152 ERSTEIN Cedex	contact@cc-pays-erstein.fr
Thierry KLETHY	Tél.: 03 88 64 66 58	Fax: 03 88 98 04 39
ASSISTANT MAÎTRE D'OUVRAGE		
Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer	38, rue du Maréchal Koenig CS 80 67212 OBERNAI Cedex	Web : www.smeas.fr
Jean-François STAERCK Jf.staerck@smeas.fr		Tél.: 03 88 95 16 00 Fax: 03 88 95 50 16
MAÎTRE D'ŒUVRE		
ARTELIA Agence de Strasbourg	Espace Européen de l'Entreprise 15, avenue de l'Europe 67300 SCHILTIGHEIM	Web : www.arteliagroup.com
Marc HOPPE		Tél.: 03 88 04 04 00
PARTENAIRE		
Agence de l'Eau Rhin Meuse	Route de Lessy 57160 Rozérieulles	Pour connaître la qualité de la Scheer Système d'Information sur l'Eau Web : rhin-meuse.eaufrance.fr Tél.: 03 87 34 47 00
Direction Départementale des Territoires - Bas-Rhin Service Environnement et Gestion des Espaces Pôle Eau et des Milieux Aquatiques	14, rue du Maréchal Juin - BP 61003 67070 Strasbourg Cedex	Tél. : 03 88 88 91 00

Des nouvelles de notre engagement « Zéro pesticide »



Le 22 novembre, à Turckheim, la Région GRAND EST et l'Agence de l'eau Rhin Meuse ont réuni les agents paysagers, responsables techniques et élus de près de 300 communes pour leur démarche visant à réduire et supprimer l'usage de tout pesticide afin de préserver l'eau de la nappe phréatique.

Notre commune a obtenu une deuxième libellule pour récompenser le travail de Yann SIEGER.

Nous rappelons que Yann n'utilise ni herbicide, ni insecticide chimique pour traiter les cimetières, terrain de sport, abords des voies, plantations et jardinières.

Pour stimuler la croissance et favoriser la floraison, il utilise exclusivement des engrais organiques dont les purins d'ortie et de consoude. Il n'y a pas eu cette année d'attaque de pucerons.

Une nouveauté : la plantation pérenne de vivaces dans le massif circulaire à l'entrée du village. Yann a composé un assortiment de vivaces: verveines, sauge, phlox, campanules, sédum...ainsi que 3 variétés de graminées.

Ces plantations s'étofferont l'année prochaine et pourront être complétées de quelques annuelles.

Un paillis rajoute sa belle couleur à l'ensemble et permet de limiter les arrosages



Les jeunes du service d'animation jeunesse ont ponctuellement apporté une aide en participant au désherbage des abords de l'école et du cimetière.

Cette aide ponctuelle pourrait se pérenniser et se renforcer avec des équipes de jeunes et d'adultes volontaires.



Verveine



Campanule



Conseils de saison par Eric CHARTON quoi me re-butte ?

Aménager en buttes est à la mode ; il suffit de se plonger sur internet ou fréquenter les réseaux sociaux pour être submergé de témoignages. A la notion de butte est préférée celle de jardin sur-élevé.

Des avantages nombreux et réels

Le jardinage sur-élevé permet de recréer un sol à partir de sols initialement caillouteux, gorgés d'eau, très argileux ou dénaturés par des travaux de construction.

Cette technique a de nombreuses vertues :

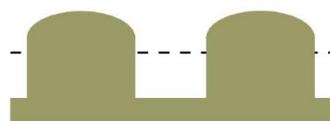
- elle facilite le réchauffement du sol au printemps,
- elle engendre des bordures qui sont très favorables à la biodiversité,
- elle offre un meilleur drainage et aucune stagnation d'eau,
- elle favorise l'enracinement grâce à un sol aéré et profond,
- elle fatigue moins le jardinier au quotidien,
- elle est aussi idéale pour les petits jardins, les zones cimentées ou imperméables.

Attention, le jardinage sur-élevé demande un énorme travail à la mise en place. Trouver de la terre de bonne qualité n'est pas si simple ! De plus, l'assèchement est à craindre en été, surtout pour les sols légers ou nus par l'absence de paillis.

Différents exemples faciles à mettre en place ?



Jardin en palettes



Technique du billon

Plus la hauteur de la butte est importante et la terre légère, plus il faut prévoir des bordures en bois ou en pierres. Une largeur de 120 cm est à ne pas dépasser. Elle facilite le travail de part et d'autre sans mettre les pieds dans la plate-bande.

La technique du billon (pour sol compact et/ou humide) :

En octobre, piquez votre sol en créant des bandes larges de 120 cm séparées par des sentiers larges

de 60 cm. Décompactez à la grelinette les bandes. Ensuite, décaissez les sentiers sur une profondeur de 60 cm (2 hauteurs de bêche) et déposez la terre sur les bandes pour créer de la hauteur. Mélangez la avec du compost décomposé, puis couvrez de fumier et enfin par 20 cm de feuilles de l'automne. Remplir les sentiers de paille ou de feuilles pour les faire composter, une fois décomposés ces biodéchets couvriront les buttes en été. Ils compléteront le paillis de tontes de gazon (épaisseur de 1cm à chaque dépôt). Au printemps, découvrez les buttes pour favoriser leur réchauffement. Il est vrai que cette technique chamboule le sol, c'est pourquoi elle doit être utilisée si le jardinier est désespéré de ne voir rien pousser dans son sol compact!

La technique du jardin en palette (terrain ingrat, espace imperméable, difficultés du jardinier à se baisser...) :

Fabriquez des bacs à partir de palettes de récupération, mais solides, en prévoyant une hauteur supérieure à 60 cm (les palettes ont une longueur de 120 cm). Apposer un géotextile ou des plastiques sur les parois. Remplissez les bacs de terre en la mélangeant avec du compost mûr et la couvrez d'un paillis de feuilles mortes. Cette technique peut être utilisée pour une serre ou une tonnelle adossée.

Une technique sans butte

Les jardiniers qui souhaitent intégrer un espace potager à partir d'un espace engazonné n'ont pas l'obligation de défoncer le sol. En octobre, tondre la pelouse à ras, puis piquer l'espace pour matérialiser les futures plates-bandes. Leur largeur est voisine de 120 cm. Les sentiers enherbés sont préservés. Couvrir les plates-bandes avec 20 cm de feuilles mortes broyées à la tondeuse. En mai, repiquer des légumes-fruits (tomates, courges...) dans des trous copieusement remplis de compost. Jusqu'à l'automne, déposer les déchets verts du moment (1 cm de tonte de gazon, fanes déchiquetées, feuilles mortes...). Le jardinier décompactera le sol l'année suivante puis plantera diverses plantes en privilégiant rotations et associations.

DES NOUVELLES DU POINT-LECTURE

(situé dans l'école)

A l'occasion de la journée mondiale du tricot, Sylvie a organisé une rencontre le 18 juin dernier. Une douzaine de tricoteuses-crocheteuses, débutantes ou confirmées ont passé une agréable après-midi d'échanges sur ce loisir créatif. Un petit groupe s'est formé qui s'est retrouvé de manière informelle à différentes reprises par la suite.

RDV le 10 juin 2017 pour la prochaine édition !



Les enfants de l'école maternelle, répartis en trois groupes, les petits, les moyens et les grands, viennent tous les quinze jours à la bibliothèque le vendredi matin. Grâce au prêt de supports très variés, RACONTE-TAPIS, KAMISHIBAI, TAPIS-LECTURE, par la bibliothèque départementale et à l'interprétation des mamans-animatrices, la lecture prend une autre dimension.

Ces merveilles restent visibles pendant l'ouverture au public, n'hésitez pas à les découvrir.



Chaque année, fin juin, les bénévoles se retrouvent à la grande bibliothèque de prêt de Truchtersheim afin de renouveler le stock du point-lecture de Limersheim. En 2 ou 3 heures, les bénévoles choisissent pas moins de 500 livres qui sont dès lors à votre disposition durant toute une année. Des albums, des documentaires, des romans, il y a de tout pour tous les âges ! Là encore, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits.



La BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-rhin) propose un service de réservation en ligne des ouvrages que vous cherchez.

Il suffit de vous inscrire en ligne sur le site suivant : <http://biblio.bas-rhin.fr/>

Puis cliquer sur Se connecter.

Il vous faut alors remplir le formulaire d'inscription et attendre la validation de Nathalie.

Ensuite, vous pourrez retourner sur le site de la BDBR et réserver.

Les horaires d'ouverture au public:

Lundi et vendredi:

15h15 - 16h15

Samedi :

14h00- 15h00

Les bénévoles :

Bernadette
Chantal, Claudia
Marie-Jeanne
Nathalie, Patricia
et Sylvie pour les permanences

Audrey, Caroline,
Christelle,
Christine et Marie-
Pascale, pour les
permanences et/ou
l'accueil des
maternelles

Effectifs des écoles

La rentrée scolaire 2016/2017 a eu lieu le 1er septembre 2016, l'effectif de rentrée est de 65 élèves pour les trois classes de l'école de Limersheim.

Les effectifs des trois classes de l'école



Classe maternelle

Mme Fabienne GREVILLOT, professeur des écoles, titulaire du poste, exerce ses fonctions à plein temps. L'enseignante est activement secondée par Mme Agnès MORITZ, ATSEM.

La classe accueille 17 élèves.

Petite section	5 élèves
Moyenne section	6 élèves
Grande section	6 élèves

Les élèves de la petite section ne sont en classe que le matin.

Classe élémentaire 1

La classe de Mme Nathalie SINS - DI POL, professeur des écoles et directrice de l'école de Limersheim, accueille 25 élèves.

Cours préparatoire	6 élèves
Cours élémentaire 1	8 élèves
Cours élémentaire 2	11 élèves

Classe élémentaire 2

Deux enseignants assurent les cours M. Matthieu RIEBEL tous les jeudis, et 1 mercredi sur 4 et Mme Mélanie BOURG tous les lundis, mardis, 3 mercredis sur 4 et vendredis. La classe accueille 23 élèves.

Cours moyen 1	16 élèves
Cours moyen 2	7 élèves



Horaires de l'école

Les horaires sont : Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 8h15 à 11h25 et de 13h25 à 15h30.

Le mercredi : de 9h00 à 12h00.

Les intervenants dans l'école

Mmes Bernadette SEURET et Marie-Pascale GAMBARELLI assurent l'enseignement de la religion du CP au CM2. La religion instruite est catholique.

L'allemand est enseigné du CP au CE1 par Mme SINS - DI POL.



A l'école de Limersheim

Chaque année, l'école se présente dans le journal du village. Pour la version de cette année, j'avais envie de vous vanter notre école à la manière de Jacqueline Moreau dans la poésie que certains reconnaîtront

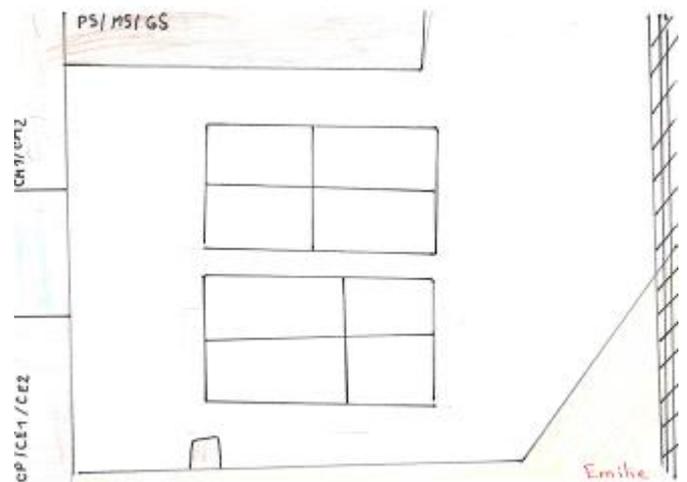
« A l'école des sorcières »...

*A l'école des sorcières
On apprend les mauvaises manières
D'abord ne jamais dire pardon
Etre méchant et polisson
S'amuser de la peur des gens
Puis détester tous les enfants*

*A l'école des sorcières
On joue dehors dans les cimetières
D'abord à saute-crapaud
Ou bien au jeu des gros mots
Puis on s'habille de noir
Et l'on ne sort que le soir*

*A l'école des sorcières
On retient des formules entières
D'abord des mots très rigolos
Comme "chilbernique" et "carlingot"
Puis de vraies formules magiques
Et là il faut que l'on s'applique.*

Jacqueline Moreau



A L'ÉCOLE DE LIMERSHEIM

*A l'école de Limersheim
Les locaux sont idéaux
Grands, lumineux, fonctionnels,
Ouverts sur la nature
Monsieur le Maire veille
Accompagné par une équipe vraiment
réactive*

*A l'école de Limersheim
Les enseignants sont exigeants
Oui mais également bienveillants
Et soucieux de prodiguer à la jeunesse
villageoise
Tous le savoir nécessaire
Pour affronter le monde*



*A l'école de Limersheim
Les enfants sont charmants
Bien élevés par des parents toujours
attentifs
Accompagnés par leurs enseignants
Respectueux de leurs camarades
Cela demeure notre ligne de mire*

*A l'école de Limersheim
Les récréations sont animées
Mais pas de bagarres
Ce sont des matchs de foot ou de basket
Des trottinettes ou des jeux de raquettes
D'aucuns qui font des galipettes*

*A l'école de Limersheim
Il y a toujours des projets en cours
Les petits préparent une compote
Les plus grands font du rugby
Tous chantent en chœur*

*Restons unis autour de nos enfants
L'école est le cœur d'un village
Soyons- en fiers
Soyons- en fans*

Nathalie Sins-Di Pol
Enseignante de CP/CE1/CE2
Directrice de l'école



Fête des voisins

La deuxième fête des voisins s'est déroulée le 27 mai 2016 avec une météo plus que clémente. 8 spots ont été organisés à travers le village et les habitants se sont retrouvés pour partager un pique-nique où chacun a apporté quelques boissons, une salade ou quelques saucisses pour alimenter le barbecue.



Spot Valpré



Spot Platanes/Noyers

Cette manifestation est la base d'une soirée sans prétention, en toute simplicité. Et pourtant quand on passe de spot en spot, la bonne ambiance et la chaleur des échanges font à chaque fois plaisir à voir.

La commune remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation.



Spot Circulaire/Forge



Spot Binnen



Spot Charmes/Frênes

Il n'y a pas d'âge pour fêter avec ses voisins.



Spot Circulaire/Gare



Spot Place de l'église

Chers voisins, nous nous donnons rendez-vous le vendredi 26 mai 2017 pour la troisième édition.

Janvier

- 08** Collecte de sang (48 dons)
- 10** Vœux du Maire au complexe scolaire communal
- 13** Visite des classes de CM1 et CM2 à la mairie
- 16** Consultation des enfants de 6^{ème} et 5^{ème} pour la création d'un Conseil Municipal des enfants



- 16** Soirée réception du nouvel an pour les animateurs du Foyer Club
- 31** Fête paroissiale au Foyer Club avec son traditionnel Baeckeoffe

Février

- 01** Conseil Municipal
- 06** Marche aux flambeaux de Saint Ludan
- 27** Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
- 26** Assemblée Générale de l'association fruits fleurs et légumes

Mars

- 04** Cérémonie de remise des galons au centre de secours d'Erstein
- 04** Conseil d'école
- 07** Conseil Municipal
- 09** Réunion d'information de tous les conseillers municipaux de la future grande Communauté de communes du Canton d'Erstein
- 20** Vente de gâteaux pour le dimanche des rameaux
- 23** Conseil communautaire de la communauté de communes du pays d'Erstein au complexe scolaire de Limersheim

- 26** Réunion de préparation de la journée verte avec les jeunes à la mairie

Avril

- 02** Journée plantation communale



- 09** Mariage de Christine SPRAUEL et Guillaume LUTZ
- 11** Conseil Municipal
- 16** Journée communale de travaux pour retirer le crépi de l'église
- 22** Collecte de sang suivie de l'Assemblée Générale des donneurs de sang
- 23** Journée verte à Limersheim, nettoyage de printemps, travaux d'entretien du terrain de sport.



Mai

- 05** Premières communions
- 09** Conseil Municipal
- 14** Mariage de Géraldine DELACOTE et Damien THEPAULT

14	Rencontre du Conseil Municipal des enfants de Benfeld par les jeunes de Limersheim
15	Sortie annuelle des donneurs de sang.
21	Mariage de Laetitia MEYER et Michaël SCHAAL
27	Fête des voisins organisée par la Commune



Juin	
03	Conseil d'école
05	Marché aux puces organisé par le Foyer Club Saint Denis
07	Journée Décathlon à l'école primaire de Limersheim
06	Conseil Municipal
12	Rencontre du Conseil Municipal avec les chasseurs au chalet
18	Matinée plantation et décoration avec les jeunes du village
25	Orages suivi d'inondation
25/26	Visite de l'amicale des pompiers de Limersheim à Neupotz
28	Audit de la commune pour la libellule

10	Finale de l'Euro de football diffusée sous le chapiteau au terrain de sport.
11	Atelier de désherbage du cimetière organisé par le SAJI
15	1 ^{ère} journée du CampEstibruch
16	2 ^{ème} journée du CampEstibruch
21	Passage du jury pour le concours communal des maisons fleuries de Limersheim
23	Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER

Juillet	
01	Fête de fin d'année de l'école, un spectacle est donné par les enfants à l'école communale
01	Collecte de sang
02	Mariage de Caroline MUTSCHLER et Stéphane REBIZZI
09	Feu de la Saint Jean organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Limersheim
10	Rencontre avec les pompiers de Neupotz (Allemagne).

Août	
12	Passage du jury de la Communauté de Communes des villages fleuries

27	Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER
-----------	---

Septembre

- 05** Conseil Municipal
- 10** Rencontre « Partager nos récoltes » organisé par le SEL de Lipsheim
- 16** Réunion pour un nouveau souffle du Foyer Club
- 17/18** Exposition fruits fleurs et légumes au Foyer Club à Limersheim
- 17** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER
- 17** Tournoi de pétanque organisé par le Foyer-Club
- 18** Inauguration du Container du théâtre par l'amicale des donneurs de sang
- 17** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER
- 29** Réunion publique d'information pour les travaux de renaturation de la Scheer



- 29** Réunion de rentrée de la section seniors avec repas
- 30** Collecte de Sang

Octobre

- 01** Nettoyage de l'église
- 11** Réunion du comité des fêtes de Limersheim dans la salle de cérémonies
- 08** Ramassage de vieux papiers organisé par l'école
- 09** Fête patronale en l'église Saint Denis, avec la participation des Chorales du Canton



- 09** Bourse aux vêtements organisée par le PAL au Foyer Club
- 10** Conseil Municipal
- 17** Conseil d'école
- 28** Assemblée Générale du Foyer-Club Saint Denis dans la salle de cérémonies
- 28/29** Soirée Labyrinthe nocturne organisée par la ferme KIEFFER
- 31** Cérémonie au monument aux morts précédée d'une messe en l'Eglise Saint Denis



Novembre

- 07** Réunion des conseillers municipaux à Erstein pour information sur la fusion des communautés de communes
- 07** Noces d'or de M et Mme Marcel et Anne-Marie ANDLAUER
- 11** Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang
- 12** Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang
- 13** Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang



- 18** Représentation de théâtre organisée par les donneurs de sang

19	Réunion collectif Internet avec Rosace et la région
19	Représentation de théâtre organisée par les donateurs de sang
20	Représentation de théâtre organisée par les donateurs de sang
24	Elections des représentants du Conseil Municipal des Enfants
25/26	Banque alimentaire à la salle de cérémonies
26	Repas de la Sainte Barbe organisé par l'amicale des pompiers bénévoles
26	Noces d'or de M et Mme Louis et Hélène GRAD
27	Marche de la Saint Ludan

Décembre	
03	Téléthon
04	Repas des aînés organisé par la Commune
05	Conseil Municipal
06	Saint-Nicolas à l'école
09	Vente de sapins de Noël par le PAL.
10	Investiture du Conseil Municipal des Enfants
15	Fête de Noël de la section seniors
24	Veillée de Noël à l'église Saint Denis de Limersheim



Comité des fêtes - Calendrier des manifestations 2017

Date	Evènement
06 janvier	Collecte de sang
08 janvier	Vœux du maire
29 janvier	Fête paroissiale
11 février	Ramassage de vieux papiers
01 avril	Journée Verte
09 avril	Vente de gâteaux après la messe des rameaux
28 avril	Collecte de sang suivie de l'Assemblée Générale
17 juin	Ramassage de vieux papiers
26 mai	Fête des voisins
28 mai	Première communion
11 juin	Fête villageoise
23 Juin	Après-midi « aînés » à l'école
30 Juin	Fête de l'école

Date	Evènement
30 juin	Collecte de sang
08 juillet	Feu de la Saint Jean
15 septembre	Collecte de sang
15 septembre	Tournoi de pétanque
07 octobre	Ramassage de vieux papiers
31 octobre	Commémoration au monument aux morts
10-11-12 novembre	Théâtre Alsacien*
17-18-19 novembre	Théâtre Alsacien*
25 novembre	Fête Sainte Barbe
03 décembre	Fête des aînés de la commune
(* date sous réserve)	

Concours maisons fleuries

Le jury du concours communal des maisons fleuries est passé dans le village le 21 juillet 2016. Le jury présidé par Patrick KIEFER était composé de :

- Patrick KIEFER - Président du jury
- Cédric FELHMANN - Paysagiste
- Aurélien HUGEL - Paysagiste
- Thérèse LOUIS - Limersheimoise
- Guy JOSSEAUME- Limersheimois
- Joffrey JEHL - Employé municipal au fleurissement d'Hindisheim



Le jury a noté les réalisations selon 5 critères :

- Densité
- Harmonie
- Entretien
- Originalité
- Répartition

Le lauréat (M. et Mme GRAD Louis) à la distinction 3 fleurs en 2015 était hors concours cette année. Le jury tenait néanmoins à féliciter cette réalisation qui était une fois de plus exemplaire.

La commission Vivre-Ensemble a décidé de renommer les différentes catégories afin d'enlever des ambiguïtés.

- La catégorie Maison et jardin a été renommée **Maison traditionnelle.**
- La catégorie Corps de ferme a été renommée **Maison à Colombage.**

La Commission a souhaité rajouter une nouvelle catégorie pour récompenser **les potagers, les vergers et les jardins** qui, même s'ils ne sont pas attenants à l'habitation participent aussi au charme de notre village.

Catégorie Gîtes et Maisons d'hôtes

3 Fleurs

M. et Mme François ZEIL



Catégorie Maison Traditionnelle

3 Fleurs

M. et Mme Richard GLASSER



2 Fleurs

M. et Mme Didier RAUSCHER
M. et Mme Eldjied BOURESSAS

1 Fleur

M. et Mme Patrick GRAD
M. et Mme Vincent HUGEL

Catégorie Corps de ferme

3 Fleurs

M. et Mme Raymond KIEFFER



2 Fleurs

M. et Mme René GLASSER

1 Fleur

M. et Mme Pierre SCHNEIDER
M. et Mme Gérard ENGEL



Catégorie Potager, Verger, Jardin

3 Fleurs

M. et Mme Albert NEUBAUER
- rue du Fossé



2 Fleurs

M. et Mme PFLEGER
- rue du Vin
M. et Mme Gilbert BEYHURST
- rue Circulaire
M. Gunther NITKA
- rue du Vin

1 Fleur

M. Léon FOESSEL
- rue Circulaire
Mme Josiane WALTER et
M. Jean-Jacques REINLING
- rue de la Gare

Prix Intercommunal de fleurissement

La Commune de Limersheim a obtenu le 4ème prix dans le classement des villages de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein. Un grand Bravo à Yann pour son travail une fois de plus exceptionnel.

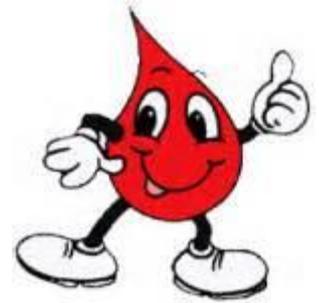
2016 : Année grise pour la fréquentation des collectes



Le bilan 2016 n'est pas aussi agréable à diffuser que les années précédentes.

Il y a effectivement deux chiffres dont l'évolution se fait dans le mauvais sens.

1. Des dons en baisse
2. Une moyenne d'âge qui augmente



Une seule question se pose alors ! Où sont passés les jeunes ?

Nous avons tristement constaté une désaffection de nos jeunes donneurs lors des dernières collectes. Et nous le regrettons amèrement.

Ces jeunes, natifs du village et leurs amis, apportaient leur énergie et leur bonne humeur à nos soirées de dons. C'était un plaisir de les voir réunis en grande tablée au moment du repas.

Alors, certes, ces collectes précédaient une soirée au Forum. Et ce Forum n'est plus accessible.

Les bénévoles de l'association comptent sur l'ensemble des donneurs réguliers pour réussir leurs collectes. Par ailleurs, les très jeunes de 18 ou 19 ans n'ont pas été très nombreux à franchir le cap du premier don. Parmi eux, les jeunes filles ont été les plus volontaires et plus courageuses !

Le point fort de l'année 2016

Les nouvelles consignes de sécurité qui s'appliquent au foyer ont amené les membres de la Theater Band à trouver une solution de stockage de leur matériel, notamment tous les éléments en bois de la scène, qui est montée et démontée chaque année.

Une idée originale a fait son chemin : acheter un container. Aussitôt dit, presque aussitôt fait !!

Il faut dire que les membres du comité ne sont pas des manchots !! Ledit container a été posé sur un châssis pour permettre son déplacement, il a été peint, l'intérieur a été aménagé pour permettre un rangement optimisé.



La pièce de théâtre 2016 : Kaminfajer, Stackeletrajer !!



La pièce de cette année met en scène la famille de Georges, le ramoneur.

Il est célibataire et cette situation ne convient plus à personne. Son père attend avec impatience un successeur pour reprendre l'affaire familiale. Sa mère et sa grand-mère sont impatientes de pouponner.

Il faut donc trouver une femme pour Georges, car sa dernière copine vient de le quitter. Ce ne

sera pas facile, Georges préfère la vie de célibataire et les nombreuses sorties entre copains. Il est urgent d'agir !!

La grand-mère n'hésite pas longtemps et va distribuer des tracts dans tout le canton pour présenter son petit-fils à marier. Elle invite également un agriculteur et sa fille, pas des plus charmantes, mais bien décidée à séduire Georges avec de bons petits plats.

Le père mandate une agence matrimoniale pour faire venir une ravissante tahitienne prête à se marier. Les parents de Georges vont également jouer les malades imaginaires pour que Georges croule sous les tâches ménagères. Ils espèrent qu'ainsi il sera pressé de trouver une femme qui pourra lui apporter son aide.

Quand l'ex revient pour quelques heures, elle se retrouve en concurrence avec l'amie que Georges rencontre d'habitude au night-club, la charmante tahitienne et la fille de l'agriculteur !!

Il y aura donc quatre jeunes femmes prêtes à séduire Georges.

Cette pièce est très gaie, les dialogues sont amusants, les situations apportent de joyeuses surprises.

Cette année encore, les spectateurs ont été nombreux à exprimer leur plaisir et leur satisfaction à l'issue de la représentation.

Nouveauté 2016 : deux jeunes ont rejoint la troupe des adultes.

Adrien BURCKEL et Anna VOLCK ont en effet sauté le pas : ils ont accepté un rôle dans la pièce des adultes. Saluons le travail qu'ils ont fourni, car le rythme des répétitions peut vite se révéler fatigant.

Adrien a incarné avec justesse et rigueur le jeune agent matrimonial qui va faire venir Tehani depuis Tahiti.

Anna a apporté sa jeunesse et sa fraîcheur à cette belle tahitienne venue en Alsace rencontrer le ramoneur célibataire.



Le théâtre des enfants

En ouverture de soirée, Eliott et Yoan Angelo ont interprété un petit sketch pour le plus grand plaisir des spectateurs.

La générosité du Theater Band



Cette année il a été décidé de verser le bénéfice d'une représentation au conseil de fabrique.

Les travaux de réfection de notre belle église nécessiteront des fonds importants.

La troupe du Theater Band est heureuse d'apporter sa contribution à ce chantier.



ACTIVITES ET ANIMATIONS

FOYER CLUB ST DENIS

en 2015-2016 - 278 membres

Tennis de table 18 participants

2 équipes adultes ont participé au championnat AGR. 7 jeunes ont fréquenté l'école de tennis de table.

Pas de tournoi sportif cette année.

Groupe danse 25 participants

Les danseuses se sont retrouvées tous les vendredis soirs pour d'agréables moments de détente avec des jeux et de la danse. Une après-midi spectacle a réuni parents et amis au mois de juin.

Animatrices : Audrey RAUL, Audrey DAZY.

Groupe animation jeunes

Le local « le forum » a été fermé pour cause de non-conformité aux règles de sécurité.

Section musicale 11 participants

Les 2 groupes musicaux ont répété jusqu'à la fin de l'année 2015. Ensuite le local a été fermé pour cause de non-conformité aux règles de sécurité.

Section Warhammer 5 participants

Les membres organisent désormais 2 tournois annuels qui rassemblent à chaque fois une vingtaine de participants.

L'activité du dimanche matin consiste à jouer à des jeux de batailles fantastiques.

Animateur : Éric BRABANT

Section zumba 12 participants

La **ZUMBA** est à la fois un sport, une danse et une méthode de fitness pour perdre du poids et des graisses. C'est un très bon moyen de

décompresser et déstresser après une dure journée de travail.

Animatrice : Carole BOIZET

Section pound 18 participants

Le Pound vient tout droit de Californie. Il s'agit d'effectuer des exercices mêlant gym, danse, au son d'une playlist rock, armée d'un tapis et de... baguettes.!

Animatrice : Carole BOIZET

Section seniors 192 participants

Cette saison la section a fêté son dixième anniversaire. L'activité a été très intense avec du sport, des loisirs, des voyages et de nombreuses rencontres pour conforter les liens d'amitié entre les membres.

Animateurs : 18 personnes

Animation générale

Tournoi de pétanque, soirée des animateurs et du comité. Des moments de convivialité très appréciés par les bénévoles.

Marche aux puces

Le marché aux puces a connu un beau succès populaire avec près de 130 exposants et de nombreux visiteurs.

Salle polyvalente

La salle a été mise à la disposition des particuliers, des associations et de la commune durant 27 week-ends. Le foyer club occupe les locaux pour ses activités 180 jours par an.

Un projet de mise aux normes est en cours de réalisation afin d'assurer le maximum de sécurité à tous les utilisateurs de nos locaux.

L'ANNÉE 2016 DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ASSOCIÉS DE LIMERSHEIM

Et voila... Encore une année écoulée...Encore des arrivées à l'école et des départs pour le collège pour nos chérubins...encore des classes passées et des niveaux dépassés...

Le PAL est toujours heureux de pouvoir accompagner les enfants et leurs enseignants dans les sorties et animations qui jalonnent la vie scolaire.

Certaines manifestations sont à notre initiative telles la galette des rois qui a été offerte à la sortie de l'école le 7 janvier, mais également une distribution d'agneaux de Pâques pour les enfants et les professeurs.



D'autres sont organisées par l'école et nous coopérons soit financièrement, soit en accompagnant, soit en complétant la soirée comme à la fameuse fête de fin d'année, évènement majeur de l'année. Elle a eu lieu le 1^{er} juillet 2016 et fut particulièrement réussie. Chants et danses appris tout au long de l'année, suivis d'une kermesse organisée par l'école puis le PAL avait opté pour une formule jambon à l'os, salades et desserts ayant été apportés par les parents... De beaux souvenirs et quelques photos pour en témoigner....

Pour cette fin d'année 2016, une marche de la Saint-Martin a été organisée le 10 novembre à la sortie de l'école et nous n'avons pas manqué notre RDV depuis 3 ans maintenant pour vous apporter plus facilement jusqu'à Limersheim votre plus beau sapin de Noël...



*Tout le comité vous souhaite
une très belle année 2017
et nous espérons encore beaucoup
d'évènements heureux autour de nos enfants...*



SAPEURS-POMPIERS

Activités opérationnelles

Pour l'année 2016. À ce jour, nous avons comptabilisé 23 sorties se répartissant comme suit :

- 8 sorties pour secours à personne à domicile
- 2 sorties pour accident sur la voie publique
- 5 sorties suite conditions météorologiques (pluies)
- 6 sorties pour destructions nids de guêpes
- 1 sortie pour feu
- 1 sortie pour capture d'animal

Formations

En dehors des formations de maintien et de perfectionnement des connaissances, obligatoires et d'un quota horaire de 40H par an, plusieurs sapeurs-pompiers ont suivi en plus des formations d'accès à des grades supérieurs.

- Pour la formation de Caporal, il s'agit de Sophie HAMM, Sébastien MUTSCHLER et Yann STIEGER.
- Pour le module incendie dans la formation Sergent, Philippe SCHAAL

Départ à la retraite

Le Caporal-chef Bernard FOESSEL a cessé ses fonctions de sapeur-pompier volontaire. Bernard est entré au corps de Limersheim le 25 juin 1985, et a suivi toutes les formations nécessaires jusqu'au grade de Caporal. Ayant quitté le village pendant quelques années, il a exercé ses fonctions au niveau de la section de Herbsheim, mais pensant certainement que rien ne vaut le village de ses débuts, nous avons eu le plaisir de le voir revenir au bercail.

Ceux qui connaissent Bernard, connaissent sa gentillesse et sa disponibilité. Il a toujours répondu présent pour la section et l'amicale, et nous espérons qu'il nous prêtera encore main forte à l'avenir.

Bernard est titulaire de la médaille d'Or pour 30 années de service et il a été nommé au grade de Sergent Honoraire.

Encore félicitation et un grand merci à lui

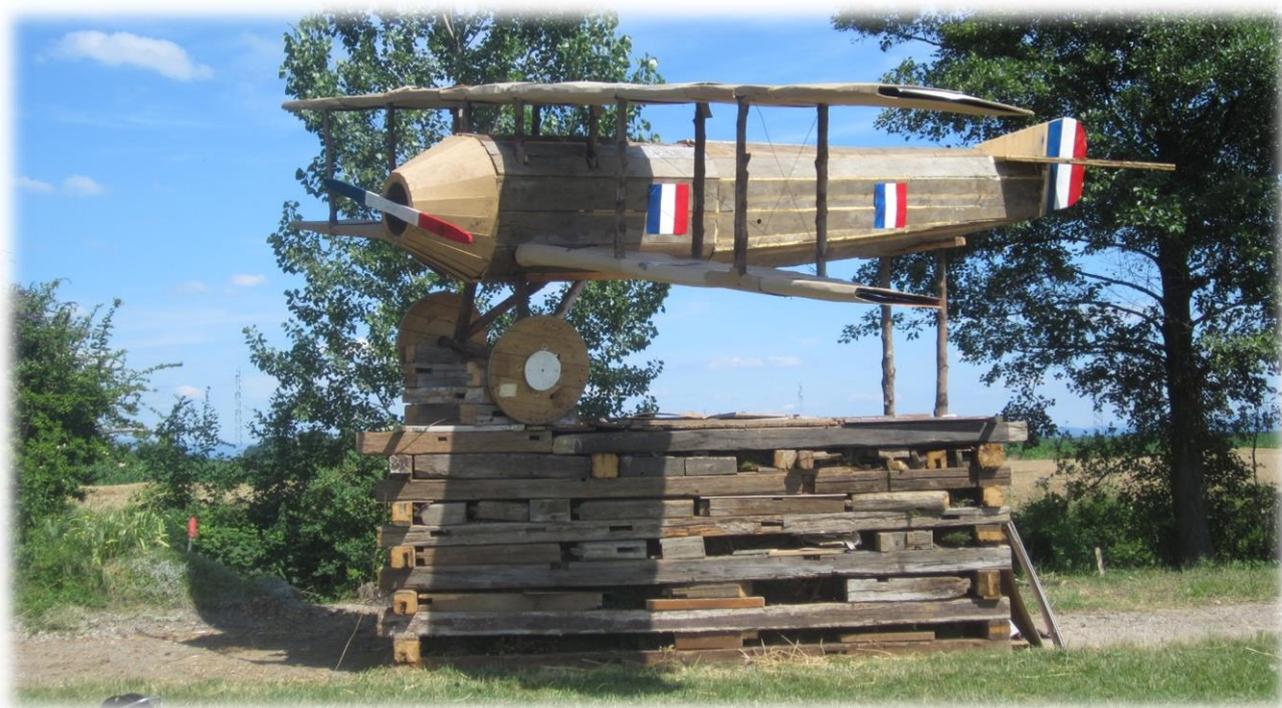
Suite à une invitation de nos collègues allemands de Neupotz qui fêtaient leur 125^{ème} anniversaire le 25 juin, nous avons été contraints de déplacer notre fête au 9 juillet. Pour plusieurs raisons, je pense que nous avons bien fait, car au matin du 25 juin il y a eu les pluies diluviennes sur Limersheim, les pompiers étaient à pied d'œuvre du matin à 3h jusqu'en fin de journée, il nous aurait été difficile d'assurer notre fête dans ces conditions. Et puis nous avons quand même eu le grand plaisir de répondre à l'invitation de nos collègues de Neupotz, qui, pour nous remercier, ont honoré notre fête de leur présence.

Donc voilà, notre traditionnelle fête s'est déroulée à une autre date et dans un autre lieu et surtout sous une météo plus que clémente, quelques moustiques ont bien essayé de nous gâcher la soirée, mais la nuit venue et l'alcool aidant, la majorité des participants ont développé une sorte de réaction qui rendait indolore les attaques des quelques moustiques restants.

Dimanche nous avons prolongé la fête. L'après-midi avec nos collègues allemands, puis le soir pour visionner la finale de la coupe d'Europe.

Pour 2017, se posait la question : revenir à notre date habituelle ou changer et garder la date du deuxième samedi de juillet ? Vu le succès, le choix fut simple, nous avons fixé le prochain Feu saint Jean au 8 juillet (Peut être sans les moustiques).

Merci à l'ensemble des personnes qui, par leur présence, nous soutiennent lors de cette fête et merci également du soutien lors des ventes de calendriers et insignes.



L'orgue paroissiale : un instrument plus que centenaire !

*« La musique est le soleil de la prière
Grâce à elle, les cœurs s'apaisent et se réjouissent. » Charles SINGER*

Une vieille dame,
De plus de 190 ans,
Bien nichée au fond de l'église, elle dévoile sous les doigts agiles de l'organiste toute sa splendeur
Par des sonorités qui embellissent les célébrations et accompagnent nos prières.

Dimanche 9 octobre 2016, lors de la célébration de la fête patronale en l'honneur de St Denis, l'église de LIMERSHEIM a eu le grand plaisir d'accueillir la rencontre cantonale des chorales du doyenné. Plus d'une cinquantaine de choristes, sous la baguette du chef de chœur Jean BAUMGARTNER, ont fait résonner leurs voix accompagnées magistralement par l'organiste Audrey ROSIN faisant résonner cet instrument nettoyé et accordé pour l'occasion.



« L'orgue est une œuvre d'art destinée à franchir les siècles »

Robert PFRIMMER

→ La façade



Buffet en chêne



Tuyaux de montre

Historique de l'instrument

Grâce aux recherches de M. Bernd SULZMANN, expert du Pays de Bade, nous pouvons affirmer que l'orgue de LIMERSHEIM est un instrument de Blaise CHAXEL (1765 -1843), établi comme facteur d'orgues avec son fils Joseph (1797-1858) à BENFELD et à HERBOLZHEIM en pays de Bade. D'après les archives paroissiales, cet orgue semble avoir été acquis vers 1825.

- 1835 : Une première réparation par le facteur d'orgue Martin WETZEL
- 1864 : Pose d'une nouvelle soufflerie
- 1880 : Plusieurs jeux du facteur d'orgue CHAXEL ont été remplacés par le facteur Martin WETZEL : le nazard est remplacé par une voix céleste 4', la trompette par un Fugara 4', le cornet d'Echo par une Flûte 4' qui complète le bourdon d'Echo. Les claviers manuels ont été renouvelés.
- 1917 : Réquisition des tuyaux en étain de la façade par les allemands
- 1926 : Remplacement des tuyaux de façade réquisitionnés par des tuyaux en zinc, par le facteur d'orgue ROETHINGER
- 1945 : Installation d'un ventilateur électrique de 220 Volts
- 1973 : L'orgue retrouve sa composition d'origine grâce à la manufacture d'orgues alsaciennes KERN Gaston et WOLF Emile de STRASBOURG. La trompette et le nazard du Grand Orgue, un rang de la fourniture et du cornet, la trompette de pédale, les tuyaux en bois du bourdon et les tuyaux de façade sont entièrement remplacés par du neuf. Les sommiers, la mécanique, les tuyaux de CHAXEL sont soigneusement restaurés. Avant le début des travaux, un inventaire précis de la tuyauterie et des relevés détaillés de l'instrument sont effectués, selon les instructions du « Directoire pour la Conservation, la Restauration et l'Entretien des Orgues Historiques » élaborées par la Commission des Orgues de l'Evêché. L'expert diocésain était Marc SCHAEFFER.
- 2001 : Entretien et nettoyage des mécanismes, des sommiers, de la tuyauterie et de la menuiserie par Gaston KERN. Une mise en conformité de l'alimentation électrique a également été réalisée. L'expert diocésain était alors Robert PFRIMMER.
- 2016 : Nettoyage et réparations diverses. Installation d'un appareil de mesure d'humidité et mise en place et d'un contrat d'entretien annuel par la société de facture d'orgues MULHEISEN de STRASBOURG ;

L'instrument en image

→ La console en fenêtre

→ Les mécanismes



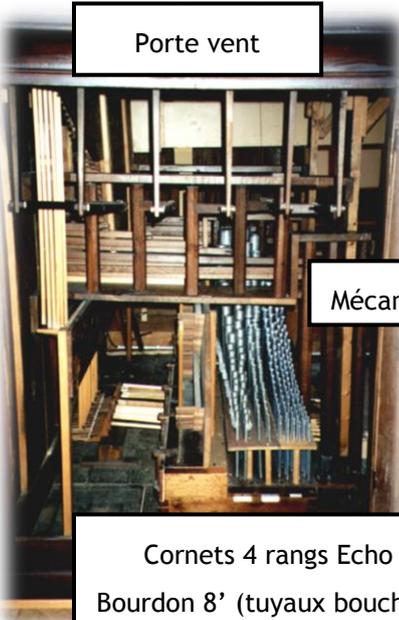


La mécanique du pédalier

Flûte de 8' pédale



Pied de tuyau



Porte vent

Mécanique des registres

Emplacement pour trompette pédale

Cornets 4 rangs Echo
Bourdon 8' (tuyaux bouchés)



Vue arrière du buffet

Bourdon 8'



Nazard 2'

GRAND ORGUE (54 notes)

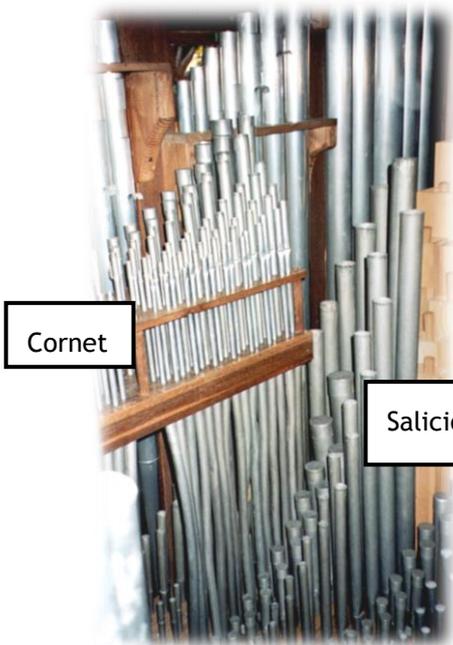
- Montre 8'
- Bourdon 8'
- Salicional 8'
- Prestant 4'
- Nazard
- Doublette 2'
- Cornet

Trompette

Flûte 4'

Doublette 2'

893 tuyaux qui sonnent et 3 appelés chanoines qui ne sonnent pas mais ajoutés pour la symétrie de la façade.
**Les tuyaux sont coupés au ton ou à calottes mobiles*



Cornet

Salicional 8'

ECHO (42 notes)
Bourdon 8'
Prestant 4'

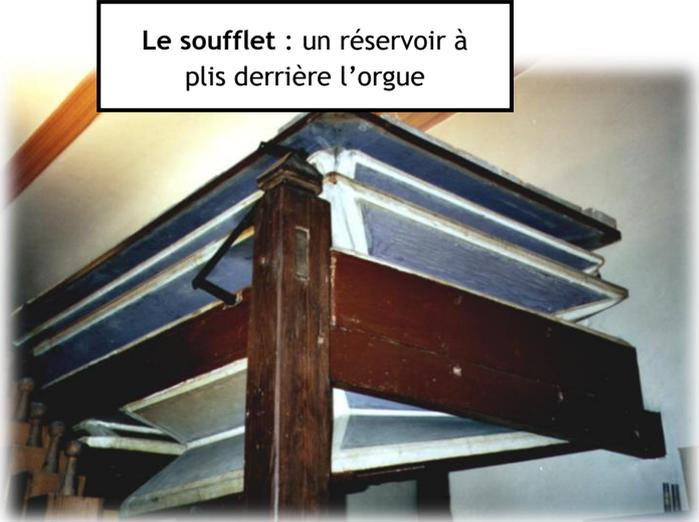
Bourdon 16'



Boite régulatrice

Le soufflet

Pédale (13 notes)
Bourdon 16'
Flûte 8'
Trompette pédale



Le soufflet : un réservoir à plis derrière l'orgue

- TIRASSE DU GRAND ORGUE par soupapes intercalées
- TREMBLANT DOUX
- SOMMIERS à gravures.
 - Un pour le Grand Orgue diatonique
 - un pour l'Echo chromatique
 - un pour la pédale chromatique
- TRANSMISSION : mécanique suspendue, avec balanciers pour l'Echo
- DIAPASON : Presque un demi ton plus bas que le La à 440Hz

Claire VOLCK
Présidente du conseil de fabrique

Pour d'autres informations, vous pouvez consulter l'article internet : <http://decouverte.orgue.free.fr/orgues/limershe.htm>

Des végétaux attractifs pour les insectes butineurs de nos vergers et un mot sur les pertes d'abeilles liées à l'utilisation de faucheuses.



Frühlingsgold, une rose très attractive pour les insectes butineurs

Plus que jamais, il faut prêter attention à l'environnement du verger.

Favoriser les insectes butineurs au verger à plusieurs avantages. En premier lieu celui de favoriser la qualité de la fécondation des fleurs. Et une bonne fécondation a une influence directe sur la qualité des fruits. Une fécondation partielle ou nulle des loges carpellaires chez les variétés de pommiers a pour effet la formation des fruits dissymétriques ou plus aplatis. Le cas de la poire conférence est bien connu, elle est plus allongée que le fruit qui contient moins de pépins. La déformation de fruit n'est pas un phénomène constant pour l'ensemble des variétés de pommes et poires, toutefois, il est assez fréquent. Les fruits bien pourvus en pépins ont une teneur supérieure en sucres et en acides, lesquels sont des facteurs d'une meilleure qualité gustative des fruits.

En second lieu, cela encourage une diversité des insectes butineurs. Tous les auteurs s'accordent pour reconnaître que le vent a peu d'influence sur la pollinisation dans les vergers. Les principaux vecteurs

de pollen en France sont des hyménoptères apoïdes comme l'abeille domestique, les bourdons, (*Bombus terrestris*, *B. pratorum*, etc...), les abeilles solitaires et les abeilles non sociales.

Les abeilles

Les meilleurs pollinisateurs des fleurs, des arbres fruitiers à pépins et noyau, restent bien évidemment les abeilles. Sachant que les abeilles ont leurs sites préférés et elles reviendront au verger que si elles y trouvent des ressources une grande partie de l'année durant. Il y a un grand nombre d'autres insectes butineurs comme les bourdons, les petites guêpes, etc..., ceux-là viendront plus facilement sur les arbres fruitiers si une diversité de fleurs se trouve à proximité.



Une abeille en visite sur une fleur de pommier

D'une manière générale, les fleurs ne sont pas visitées par l'ensemble des butineurs. Ils sont sélectifs, sauf pour les arbres fruitiers qui attirent tout le monde.

Emplacement des plantes mellifères

Favoriser la plantation des plantes mellifères à proximité des arbres fruitiers. Semble-t-il certains insectes butineurs sont un peu « paresseux ». Peu importe que l'on plante en massif, en rang ou en isolé, on évite avant tout l'éloignement par rapport aux arbres fruitiers, une distance de 50 m est un maximum.

Pour le choix de l'emplacement, il faut tenir compte des travaux d'entretien. Egalement prendre en compte l'aspect esthétique. Un verger fleuri donne un cachet, un style. Un verger peut être plaisant, quelques plantes ornementales permet de jouer avec la hauteur d'un massif.

Une pergola à l'entrée du verger

Créer une entrée couverte de roses à de l'allure, les roses restent belles de longs mois. Un mélange de rosiers remontants, ils fleurissent souvent de mai à fin octobre. En matière de rosiers, la diversité est grande, en coloris, de vigueur. Les rosiers grimpants comme les hybrides de thé habillent merveilleusement les murs, plus le port est naturel, plus il déploiera tous ses charmes.

Avec des plantes aromatiques

Le compagnonnage arbres fruitiers/aromatiques présente plusieurs avantages, il y a d'abord un grand choix dans les jardinerie à un prix très abordable. On trouve facilement des plants de sauge, de romarin, de la mélisse, la lavande 'Dutch Lavender ' ou 'Grosso', l'absinthe également a sa place. Bien composé, avec un ou deux rosiers, une telle composition vous apportera les plaisirs du jardin d'Eden, fleurs et parfums une grande partie de l'année.



La lavande est très attractive pour les bourdons

Une haie utile

Une haie peut clore un verger, elle a une grande utilité pour les insectes butineurs. Un mélange de scions d'amandiers, de cornouillers mâles (Cornus S'Limersher Blattel 2016

mas), de noisetiers pupres (peu vigoureux), un néflier (Mespilus germanisa) ou le Sureau noir (Sambucus nigra). Toutefois, pour le sureau noir, il faut être prudent au moment de la maturité des fruits, cet arbuste est très attractif pour la *Drosophila suzukii*.

Les meilleures plantes mellifères

<input type="checkbox"/> Coquelicot	de mai à août
<input type="checkbox"/> Epine-vinette	avril- mai
<input type="checkbox"/> Hélianthe	de septembre à novembre
<input type="checkbox"/> Laurier-tin	de février à mai
<input type="checkbox"/> Lavande	de juin à octobre
<input type="checkbox"/> Lupin	de mai à juillet
<input type="checkbox"/> Mélisse	de juillet à octobre
<input type="checkbox"/> Noisetier	de décembre à février
<input type="checkbox"/> Phacélie	d'avril à septembre
<input type="checkbox"/> Romarin	de février à mai
<input type="checkbox"/> Saugé	de mai à octobre
<input type="checkbox"/> Trèfle	d'avril à juin - septembre
<input type="checkbox"/> Vipérine	de juin à octobre

Trois mots sur la fauche de l'herbe au verger

Dès la mi-mars, les pâquerettes foisonnent dans les vergers rapidement. Au printemps tôt le matin, on peut observer divers insectes sur ces petites fleurs. Les passages répétés de la tondeuse à gazon, ont un effet néfaste sur le développement de ces petites fleurs, plus grave encore est l'effet dévastateur sur les abeilles, bourbons et autres insectes butineurs. Nous le savons bien, du point de vue de l'apiculture, l'herbe en fleurs des vergers ne devrait être fauchée qu'après la floraison.

Une étude du centre Suisse de recherches apicoles donne des indications sur la perte d'abeilles liée à l'utilisation de tondeuses ou autres faucheuses rotatives. Pour les abeilles, mais aussi pour d'autres insectes pollinisateurs, les vergers avec une importante proportion de plantes herbacées en fleurs sont une source significative de pollen et de nectar. Durant la floraison, un grand nombre d'insectes butinent dans ces vergers. Trop souvent, il arrive que l'herbe couverte de pâquerettes, de trèfles blancs soit fauchée pendant la floraison en dépit de la pleine activité des insectes butineurs et en grande proportion des abeilles.

De nos jours, la fauche de l'herbe se fait avec des tondeuses à gazon, plus ou moins sophistiquées. Celle-ci plie et écrase l'herbe après la coupe afin d'en accélérer le séchage. Les essais Suisse, menés de 1996 à 1999, pour démontrer les pertes d'abeilles, un comptage des abeilles a été effectué

immédiatement avant le fauchage, puis un second comptage des abeilles dans l'herbe coupée.

Les résultats de cette étude sont surprenants. Sur une parcelle de phacélie, la densité d'abeilles s'élevait, le jour de l'essai, à une moyenne de 26 abeilles au m², soit 260 000 abeilles à l'hectare. Dans le produit de la coupe, on dénombre environ 9 abeilles par m², soit 90 000 abeilles par hectare, donc 35% des abeilles recensées sur la parcelle avant le fauchage. Par contre, les bourdons s'en sortent mieux. Au recensement, leur nombre s'élevait à 2000 par hectare avant la fauche aucun n'a été retrouvé dans le produit de coupe.

Des essais ont également été fait sur du trèfle blanc, là les chiffres sont bien plus préoccupants. Au comptage il y avait 1,7 abeilles par m², soit 17 000 abeilles à l'hectare avant la fauche, avec 9 000 abeilles (53%) de perte d'abeilles en 1998. En 1999, 3,9 abeilles par m², soit 39 000 abeilles par hectare avant la fauche et jusqu'à 24 000 abeilles (63%) de perte d'abeilles en 1999.

L'état des abeilles a été classé selon trois modalités:

- Abeilles capables de voler, non blessées et blessées
- Abeilles incapables de voler, blessées mais toujours vivantes
- Abeilles mortes

La nature des blessures est très diverses:

- Abdomen écrasé, déformé soit carrément déchiré, épanchement d'hémolymphe
- Abdomen avec aiguillon et glande à venin expulsés
- Abdomen ou partie d'abdomen manquants, tête tranchée
- Pattes ou ailes immobiles ou partiellement déchirées

Par ailleurs, l'étude révèle que certaines abeilles ne présentaient pas de blessures extérieures visibles, mais elles ne parvenaient pas à voler avec de probables blessures internes.



Comportement des abeilles devant la tondeuse

Les abeilles occupées à butiner ne réagissent ni au bruit et ni aux vibrations causées par la tondeuse qui s'approche. L'observation révèle que même à proximité immédiate de la tondeuse, les abeilles continuent de butiner sans se laisser perturber. Certaines d'entre elles réagissent tardivement. En revanche, un grand nombre d'abeilles restent imperturbablement sur la fleur, cela leur est alors fatal.

La hauteur de la tige de la fleur est un élément important, les abeilles se trouvant sur les fleurs basses n'ont aucune chance d'en réchapper. Dans les chiffres évoqués ci-dessus, la perte d'abeilles sur les parcelles de trèfles blancs est sensiblement plus important par rapport à la parcelle comportant de la phacélie.

On observe peu de phacélie dans les vergers, les agriculteurs s'en servent essentiellement comme engrais vert. Ils assurent généralement la fauche et le broyage de cet engrais vert avant la floraison (de la phacélie). Il en est tout autrement pour les trèfles blancs. Si l'on effectue une tonte pendant la pleine activité des abeilles, il faut s'attendre à de sérieuses pertes d'abeilles.

Recommandations

- Avant la tonte de l'herbe, s'il l'on observe des abeilles, il est préférable de s'abstenir de tondre
- Tenir compte des conditions météorologiques, de l'heure de la journée, de préférence intervenir tôt le matin ou le soir, après 18 heures, l'activité des abeilles est ralentie
- Autant que possible, éviter les tondeuses, un engin avec une barre de coupe est idéal.

Source:

<http://www.agroscope.admin.ch/imkerei/00302/00306/ondex.html?lang=fr>

Association Fruits - Fleurs - Légumes et Nature de Hindisheim - Limersheim

Etienne Binnert - Limersheim

La fibre à Limersheim : dans un an... au plus !



LIMERSHEIM
Collectif "ET NOUS ALORS ?"



Le 19 novembre à 11h00, le collectif "Et nous alors?" a rassemblé 35 personnes à la Mairie de Limersheim pour une réunion d'information concernant le déploiement de la fibre numérique dans le village.

Après une courte introduction permettant à Pierre-Michel Gambarelli de situer cette réunion et à Yves Heidmann de rappeler le contexte numérique particulièrement défavorable de notre village (le village de Limersheim a aujourd'hui le débit moyen le plus faible du Bas-Rhin), Stéphane Schaal, le maire du village, accueille les deux intervenants venus, à son invitation, apporter des réponses concrètes aux questions que les habitants de Limersheim sont en droit de se poser.

La fibre en Alsace

Le premier invité, M. Sigrist, rappelle la politique générale de la Région concernant le déploiement de la fibre sur l'ensemble de l'Alsace. Il précise que le déploiement du numérique, prévu initialement dans le Schéma directeur régional du numérique, a évolué il y a quelques années en excluant de la montée en débit (MED) une grande partie des villages précédemment prévus dans le projet.

De ce fait, d'ici 2021, des centaines de secteurs, jusqu'ici défavorisés, vont accéder à la fibre optique. Parmi tous ces secteurs, 4 communes, tout particulièrement défavorisées, dont Limersheim, voient les travaux engagés par anticipation. D'ailleurs, chacun aura pu constater le travail préparatoire commencé depuis l'été 2016 en différents endroits de la commune. Dans un premier temps, l'objectif est de vérifier le chemin, parfois souterrain et parfois aérien, de la future fibre entre le nœud de Benfeld et les 230 prises potentielles à installer dans le village.

Un échéancier clair et précis

Le projet d'implantation de la fibre optique sur notre village se fera en trois étapes :

1. D'ici fin avril le réseau de base sera implanté. Il s'agit d'installer l'ensemble des câbles, au centre desquels se trouvent les brins de fibre optique, sur la totalité du village jusqu'à l'entrée des habitations. C'est l'engagement

de Monsieur Sommerlatt, Directeur de l'entreprise Rosace

(<http://www.rosacefibre.fr/>).

2. La deuxième étape est la négociation commerciale de l'utilisation du réseau entre Rosace et les fournisseurs d'accès puis l'implantation du matériel de communication des fournisseurs d'accès. Cette étape durera probablement jusqu'à fin septembre.
3. La troisième étape est la demande de connexion des habitants du village à un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès. Après cette demande de connexion, la société Rosace effectuera le raccordement entre la borne extérieure et le logement de l'habitant.

Il est à signaler que l'installation de cette prise dans les maisons individuelles est, en totalité, à la charge de la Région et de la Comcom.

Très concrètement

- Les habitants qui le souhaitent seront reliés à la fibre aux premiers jours de l'automne 2017.
- Les habitants qui souhaitent différer ce raccordement pourront gratuitement le demander ultérieurement jusqu'en 2046.
- Les habitants, à l'exception de l'abonnement auprès d'un opérateur (et par conséquent l'éventuelle suppression d'autres abonnements devenus inutiles), n'auront rien à déboursier pour l'installation de la fibre dans leur maison.

En conclusion

- Le Collectif "Et nous alors" accepte d'assurer le lien avec la société Rosace afin de faciliter la communication entre le donneur d'ordres et les usagers.
- Le Collectif reste à la disposition des habitants pour les informer et les aider le cas échéant.
- Le Collectif considère que le déploiement de la fibre sur Limersheim n'est pas un cadeau mais un droit et, qui plus est, une nécessité impérieuse dont d'autres communes du Canton sont déjà bénéficiaires. Ce n'est que justice.
- Enfin, le Collectif remercie celles et ceux qui soutiennent ses actions, ainsi que le Maire et le Conseil Municipal qui œuvrent avec conviction afin qu'aboutisse ce projet innovant au service de tous.

Livre Au fil du Temps

Quand la vision des choses d'autrefois s'est quelque peu estompée dans nos mémoires, il ne reste que les souvenirs...

Après les expositions de photos organisées par le Foyer Club Saint Denis et le Comité des Fêtes, la Commune de Limersheim a pris l'initiative de réaliser un livre retraçant l'histoire du village et de ses habitants.

Aussi, un petit groupe de travail composé d'une quinzaine de membres s'est lancé dans la rédaction d'un ouvrage sur l'histoire de la Commune.

Grâce à plusieurs centaines de photographies, à des archives et des documents anciens, ce sont des siècles d'un passé riche, tantôt glorieux, tantôt tragique qui se dérouleront au fil des pages de cet ouvrage unique, édité dans la collection « Mémoire de vies® ».

Il évoquera les événements marquants de la vie communale, paroissiale, scolaire et associative, mais aussi les traditions et métamorphoses urbaines à Limersheim.

Un appel à document sera encore lancé prochainement auprès des habitants.

En effet, le groupe de travail, en possession des nombreuses photographies exposées en 2005, est encore à la recherche des photos de classes d'hier à aujourd'hui, des photos des commerces et restaurant disparus, de la laiterie, de la schwamm, des travaux dans les champs...

Les personnes originaires de Limersheim, aujourd'hui parties vers d'autres contrées et disposant de documents, sont également invitées à prendre contact avec la Mairie de Limersheim pour tout dépôt supplémentaire.

Une souscription à tarif préférentiel sera également ouverte et permettra d'acquérir ce livre au prix de 34 € jusqu'à parution.

Ensuite, l'ouvrage sera vendu au prix de 38 €.

La parution de « Limersheim - Au fil du Temps » est programmée pour le 1er semestre 2017.

Informations et souscriptions auprès de la :

Mairie de Limersheim
10, rue du Vin
67150 Limersheim
03 88 64 27 67
mairie@limersheim.net



KRAMER'HERSTEL puis COPAL

Épicerie et premier bureau de poste tenus sans doute dès le début du siècle par Auguste HURSTEL (12/05/1869 + en 1932) et son épouse Marie Elisabeth née KURTZ (29/09/1868 + en 1958) puis par leur fils Joseph HURSTEL (15/10/1900 + en 1969) et son épouse Joséphine née ISSENHART (18/04/1911 + en 1970).

Jusqu'après-guerre l'essentiel des denrées alimentaires était vendu en vrac dans des cornets en papier (sel, sucre en poudre, pâtes.....) ou dans les récipients à remplir ramenés par les clients (huile, vinaigre...). Leur fils Lucien se souvient de certains fournisseurs ou livreurs : Drach de Benfeld pour la crèmerie, St Morand d'Eckbolsheim pour les vins, Bering d'Obernai qui assurait l'approvisionnement pendant la guerre.

Dans les années 1960, l'épicerie est devenue une succursale de la chaîne de distribution COPAL ce qui permit de réaliser des commandes globales et de bénéficier d'une livraison par un transporteur unique.

La Copal a définitivement fermé ses portes en avril 1969 après la mort accidentelle de Monsieur Joseph HURSTEL.

En parallèle de l'épicerie, pour le compte de l'union agricole et du comptoir agricole d'Erstein, Joseph gérait les commandes, le stockage et les livraisons des semences (betteraves, trèfle, blé, avoine, orge...) et engrais (ammoniac, potasse d'Alsace).

Pour la petite histoire, l'appariteur annonçait la livraison et demandait à ceux qui avaient passé commande de déposer la charrette ou la remorque devant chez eux. Ainsi, Joseph et son fils Lucien pouvaient en un tour du village vider le camion du transporteur.

Il gérait également la banque du village : « Spar und Kasse » pendant la guerre, correspondant local de la « banque fédérative », puis du « Crédit Mutuel » jusqu'en 1966 ; à ce titre c'est lui qui reversait les premières allocations familiales ainsi que l'argent du lait aux éleveurs.

S'SCHNIDERLANTZE

Épicerie probablement ouverte par Julie RUDLOF née KIEFFER (19/06/1878 + en 1961) puis tenue par son fils Joseph RUDLOF (03/06/1899 + en 1973).

En 1936, la filleule de ce dernier, Mathilde BOUANCHOT (30/01/1909 + en 2007) originaire de Paris épouse Joseph ROSS (30/01/1907 + en 1976) de Limersheim. Ils s'installent dans la maison RUDLOF (Aujourd'hui GAMBARELLI).

Mathilde (qui était aussi couturière) prend les rênes de l'épicerie jusque dans les années 1960 tout en s'occupant des 2 vaches et de la petite exploitation agricole familiale. Joseph qui avait fait des études de mécanicien et avait travaillé dans le transport de l'essence, a ouvert son atelier de mécanique dans la grange BARTHELME et a construit les premiers tracteurs à partir de moteurs de camionnettes. Il possédait une des premières voitures du village et faisait office de taxi (notamment pour chercher la sage-femme à Nordhouse ou, plus tard, emmener les femmes enceintes à la maternité d'Erstein ou de Strasbourg).

Fin des années 50, devant l'augmentation du nombre de voitures et de tracteurs, il fait installer une pompe à essence du côté « schwamm » qui sera démontée au moment de la construction du lotissement Valpré.



Souvenir de Liliane VIGNERON

En souvenir de Liliane VIGNERON, un cadeau de sa part: cette technique de respiration qu'elle nous a laissé pour qu'elle puisse être publiée dans le S'Limerscher Blattel

RESPIRATION CONNAISSANCE DE SOI ET AMOUR

Quels liens, me direz-vous entre respirer, se connaître et aimer?

En quête de bien-être, physique et spirituel, dès 1950 j'avais expérimenté diverses techniques sur le souffle et le mouvement (Marteno, Dalcroze etc...). En 1956, j'ai adhéré au Guidisme Aîné (branche féminine du scoutisme français) et rencontré César GEOFFRAY fondateur du mouvement « A Cœur Joie ».

Je devins chef de chorales d'enfants pour finir à la tête de la chorale Ste Cécile de Limersheim, suite au décès de mon père en 1976. La rencontre avec Arlette KAHN, professeur de chant fut capitale.

Immédiatement m'apparut l'importance de la respiration. J'ai donc axé tous mes efforts sur celle-ci, notamment la respiration abdominale avec l'attention sur le «hara» situé à 3 doigts en dessous du nombril, centre de tout mouvement.



J'ai observé que cette façon de respirer, non seulement aidait à bien placer sa voix, mais réduisait aussi les tensions dues à la peur, ou plutôt aux peurs innombrables dont nous sommes porteurs. Elle favorisait donc la connaissance de soi, et de ce fait, l'acceptation et l'amour de soi.

L'amour d'autrui étant intimement lié à celui que nous nous portons!!

Mais la détente des muscles fait parfois ressurgir des émotions associées à des événements, souvenirs du passé: peur, tristesses, colères, haines, etc... remontent à la conscience... «connaissance est amour» dit Annick DE SOUZENELLE (voir le Symbolisme du corps humain)

Et la respiration en est la base. La qualité de notre respir conditionne la qualité «d'être». La respiration nous libère, nous décentre de nous-mêmes, au profit d'un «autre», du «tout Autre» et m'envoie vers un monde à accueillir et à transformer par amour!! Elle nous fait accéder à cet Autre en nous même, à notre guide et Maître intérieur, Le Christ, le Vivant.

RESPIRER... un exercice spirituel

Le souffle RUAH en hébreu, PNEUMA en GREC, c'est l'HALEINE DU PÈRE, traduit en français par ESPRIT, SPIRITUS en latin. Respirer profondément, consciemment, doucement, c'est s'approcher de l'Esprit de Dieu, et, à un certain moment se sentir INSPIRÉ, EXPIRÉ par LUI.

Etre attentif à l'INSPIR et à l'EXPIR est un EXERCICE SPIRITUEL qui peut nous mener très loin...

C'est l'ETAT DE PRIERE!

Respire plus doucement... il s'agit d'accompagner, de calmer, d'adoucir sa respiration, et, à un certain moment de suspension de celle-ci, la pensée est également «suspendue» On goûte alors un certain SILENCE: celui des lèvres, du cœur et de l'esprit Pour s'approcher du SILENCE INFINI de la PRESENCE «sur l'hésychasme» Jean-Yves LELOUP

Une technique: La respiration apaisante, purificatrice des nerfs selon Charles PANZERA

(ténor, in l'Art de Chanter)

1. S'établir dans une position aisée n'occasionnant aucune gêne, que l'on pourra conserver sans fatigue.
2. Buste bien droit, ischiens bien ancrés, tête légèrement penchée en avant, menton rentré, nuque étirée dans l'axe de la colonne vertébrale.
3. A L'INSPIR le ventre se gonfle, à L'EXPIR le ventre se creuse
 - Fermez la narine droite avec le pouce de la main droite.
 - Inspirez par la narine gauche. Retenez le souffle.
 - Au sommet de l'inspir, libérez la narine droite et fermez la narine gauche avec l'annulaire
 - Expirez par la narine DROITE. Rétention.
 - Inspirez par la narine DROITE. Rétention.
 - Au sommet de l'inspir, libérez la narine GAUCHE.
 - Expirez par la narine GAUCHE et inspirez par la narine GAUCHE.



Et ainsi de suite...

A. Faites d'abord l'exercice sans comptage afin de vous familiariser avec le mouvement. Lorsque vous le maîtriserez sans effort, alors seulement passez au stade B.

B. Prenant comme unité de base les battements du cœur,

Comptez:

- 4' à l'inspir,
- 2' de rétention,
- 8' à l'expir
- 2' de rétention



Ce comptage est approximatif et varie avec l'état de repos ou de fatigue, le degré d'entraînement. L'essentiel étant de ne sentir aucune gêne. A cette condition le rythme pourra être progressivement élargi.

Liliane VIGNERON. Septembre 2014

Généralités

Sapeurs-Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Appel urgence européen	112
Centre anti-poisons	03 88 37 37 37
SOS Mains Diaconat	03 88 14 42 57
Hôpital de Sélestat	03 88 57 55 55
Hôpital Civil de Strasbourg	03 88 11 67 68
Centre de traumatologie	03 88 55 20 00

Ambulances

Ambulances Centre Alsace à Benfeld	03 88 74 41 60
Mader à Kertzfeld	03 88 74 08 88

Médecins

A Hindisheim

Dr MARTIN Colin	03 88 64 09 50
Dr WILHELM Jonathan	03 88 64 09 50

A Erstein

Dr BLANGENWITCH Serge Dr RAU Philippe	03 88 98 08 57
Dr BURCKEL Jean-François Dr MESSER Marc Dr BARANGER Xavier Dr MICHEL-BERTANI Virginie	03 88 98 04 14
Dr CASSAT Laure	03 88 98 15 90
Dr COUPPIE Hélène	03 88 98 07 89
Dr ECREPONT-UNGERER Anne	03 88 98 08 14
Dr GOUVION Jean-Pierre	03 88 98 22 79
Dr LITTOLFF Dominique	03 88 98 27 77
Dr PAILLER-PRADEAU Christophe	03 88 98 96 00
Dr SONNTAG -MOYA Juliette	03 88 98 27 20

Infirmière à Hindisheim

HORAND-HANNS Muriel	03 88 59 09 41
---------------------	----------------

Pharmacies à Erstein

Pharmacie du Centre	03 88 98 01 03
Pharmacie du Printemps	03 88 98 80 92
Pharmacie les Arcades	03 88 98 25 55

Dentistes à Erstein

Dr BINA Mélanie	03 90 00 25 14
Cabinet dentaire Docteurs JUCHS Roland et Patrick	03 88 98 18 98
Dr COURCY Pierre	03 88 98 48 10
Dr FRANTZ RAPP Dominique	03 88 98 60 03
Dr GRINNER Matthias	03 88 98 05 56
Dr SAAS Materne	03 90 00 25 11
Dr STROH Pascal	03 90 00 25 17
Dr WURCH Jean-Marc	03 88 98 66 47

Orthodontiste à Erstein

Dr HILDWEIN Marc	03 88 98 60 88
------------------	----------------

Pompes funèbres

SCHAAL 54 A rue du Général de Gaulle 67150 ERSTEIN	03 88 98 66 33
SCHWAENTZEL 68 rue du Général de Gaulle 67150 ERSTEIN	03 88 14 11 55
UTTER 1 Rue Saint-Léonard 67230 BENFELD	03 90 57 68 08



Administrations et autres

Communauté des Communes du Pays d'Erstein 2, rue du Couvent 67150 ERSTEIN	03 88 64 66 58
Sous-Préfecture de Sélestat Erstein 4, Allée de la 1 ^{ère} Armée 67600 SELESTAT	03 88 58 83 58
Centre des Impôts 2, rue de la Savoie 67150 ERSTEIN	03 90 29 91 40
Impôts service	0 820 324 252
Tribunal d'Instance 144 A, route de Lyon 67400 ILLKIRCH	03 88 55 33 10
EMMAUS 6, Place Abbé Pierre 67750 SCHERWILLER	03 88 82 05 24
Usines Municipales d'Erstein 14, rue Jean Georges Abry 67150 ERSTEIN	03 88 59 86 20
Syndicat des Eaux Erstein Nord	03 90 29 87 91
Mission Locale d'Erstein 9, rue du Vieux Marché	03 88 98 93 55
ABRAPA Benfeld 35 rue de la Digue 67230 BENFELD	03 88 48 32 22



Les Entreprises de Limersheim

Plâtrerie MUTSCHLER Denis 6 rue Binnen	03 88 64 94 57
KEIFLIN Carrelage 17 rue Valpré	06 50 43 42 24 03 88 25 93 96
KARO créations 12 b rue Circulaire	03 88 68 56 24 06 87 91 85 22
Chauffage VINCENT 12 b rue Circulaire	06 42 30 88 47
WM projets Monsieur Mickaël Wendling 58 rue Circulaire	06 22 02 10 20

Les Producteurs de Limersheim

Monsieur Bernard HURSTEL Vente de fruits et légumes de saison 26, rue circulaire	06 83 37 42 87
Madame Angèle LUTZ Vente de légumes de saison 39, rue Circulaire	03 88 68 54 59
Monsieur Sébastien FOESSEL « Les trésors du potager » Vente de légumes de saison 2, rue de la gare	06 32 08 09 73

Les Hébergements à Limersheim

Meublés de tourisme ZEIL François et Yolande 69, rue Circulaire	03 88 64 22 67
Gîtes WENDLING Mickaël LEOPOLD Vanessa 58, rue Circulaire	06 18 25 47 42

Les Associations

Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Hindisheim-Limersheim - AAPPMA	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Jean-Marc ROMILLY 23 rue Valpré 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 13 36
Association Fruits, Fleurs, Légumes et Nature Hindisheim-Limersheim	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Etienne BINNERT 5 rue du Fossé 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 29 22
Bibliothèque de Limersheim	
<u>Responsable :</u> Madame Nathalie SINS DI POL Ecole primaire de Limersheim	03 88 68 58 55
Chorale Sainte Cécile de Limersheim	
<u>Président :</u> Monsieur Louis GRAD 75 rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 10 91
Association pour le don de sang bénévole de Limersheim	
<u>Président :</u> Monsieur Thomas MUTSCHLER 45 A rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 69 29 32
Foyer-Club Saint-Denis de Limersheim - FCL	
<u>Président :</u> Monsieur Jean-Pierre DIEBOLT 54 rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 24 52
Parents Associés de Limersheim - PAL	
<u>Présidente :</u> Madame Julie RINGEISEN Rue du fossé 67150 Limersheim	contact.pal@laposte.net
Amicale des Sapeurs-Pompiers	
<u>Président :</u> Monsieur Michel MUTSCHLER 2 rue du Lin 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 28 12
Prêtre à Limersheim	
Etienne HELBERT Presbytère HIPSHEIM	03 88 98 07 91
Joseph OSTER Presbytère HINDISHEIM	03 90 29 86 65

Conseil de Fabrique	
<u>Présidente :</u> Madame Claire VOLCK 4 A rue Haute 67150 LIMERSHEIM	06 48 73 41 01
Comité des fêtes	
<u>Président :</u> Monsieur Jean-Pierre DIEBOLT 54 rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 24 52



Saint Denis
Blason 1932

S'Limersher Blattel N° 28

Directeur de la publication
Stéphane SCHAAL
Maire de Limersheim

Mise en page
Commission Vivre Ensemble

Impression
L'ESSOR esat
Strasbourg



BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE... GAGNEZ À COMPARER !

**UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit  Mutuel

CRÉDIT MUTUEL PLAINE DE L'ILL

50, rue du Général de Gaulle – 67150 Erstein
16, rue du Général de Gaulle – 67150 Gerstheim
1, rue de Heussern – 67150 Matzenheim
1, rue du Maire Reibel – 67150 Nordhouse

**Le Crédit Mutuel, banque coopérative,
appartient à ses 7,6 millions de clients-sociétaires.**

